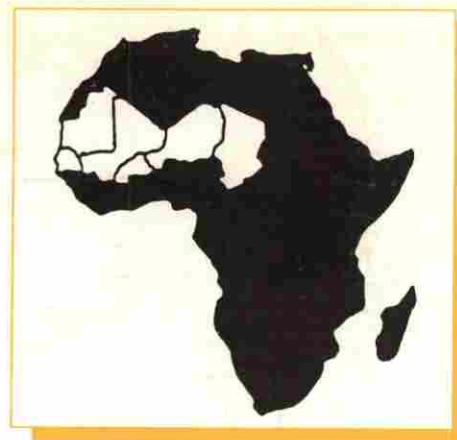


00081

CILSS

Comité permanent Inter-Etats
de lutte contre la Sécheresse
dans le Sahel



OCDE
Organisation de Coopération
et de Développement
Economiques

CLUB DU SAHEL



PHOTO PERISCOPE

ESPACES CEREALIERS REGIONAUX EN AFRIQUE DE L'OUEST

Principales conclusions du séminaire de Lomé (Togo)
6/11 novembre 1989

Le CILSS et le Club du Sahel ont organisé un premier séminaire sur les politiques céréalierres à Nouakchott en 1979, puis un second sur le même thème à Mindelo en 1986. Le séminaire qui s'est tenu à Lomé du 6 au 11 novembre 1989 a marqué une nouvelle étape dans la réflexion entreprise par les deux Secrétariats qui, pour la première fois, a été ouverte aux pays côtiers du golfe de Guinée et a donc concerné l'ensemble de l'Afrique de l'ouest, ensemble que l'on désignera ci-après par "la région".

Ce séminaire avait pour but de faire le point sur la composition, l'ampleur et la dynamique des échanges agricoles, et de s'interroger sur leur contribution à la sécurité alimentaire dans la région.

Cette réflexion a été menée en trois étapes : une première a récapitulé les nouvelles informations disponibles sur le fonctionnement des marchés céréaliers et d'autres produits alimentaires, de la pro-

duction à la consommation ; la seconde étape a porté sur l'analyse du contexte politique et des facteurs qui déterminent les flux d'échange ; la troisième, enfin, a examiné les façons de tirer parti des nouvelles connaissances dans la mise en oeuvre des politiques agricoles et commerciales.

Ce texte reprend, pour l'essentiel, les conclusions des rapports intermédiaires et la synthèse finale du séminaire de Lomé. Il est enrichi des débats qui ont suivi ce séminaire lors de la réunion du groupe de réflexion inter-donateurs du Club du Sahel à Montpellier du 5 au 7 décembre 1989 puis lors du Sommet des Chefs d'Etats du CILSS à Bissau du 8 au 10 février 1990.

ans dans la région par des équipes pluridisciplinaires. Elles ont considérablement augmenté les connaissances disponibles sur le fonctionnement de la chaîne alimentaire, en particulier sur le commerce et les évolutions de la consommation dans la région. La plupart des faits rapportés n'étaient certes pas totalement inconnus, mais la connaissance que l'on en avait était vague, de sorte qu'elle était peu utilisable pour la décision politique. Le séminaire de Lomé marquera sans aucun doute une étape dans l'accumulation du savoir utile à tous ceux qui ont à élaborer des politiques concourant à la sécurité alimentaire dans la région.

On peut souligner les progrès accomplis dans trois domaines :

D'abord en ce qui concerne le commerce privé, enregistré ou non, notre connaissance des acteurs, de leur organisation, de leurs motivations, s'est considérablement enrichie. Des éclairages nouveaux ont été apportés sur les réseaux commerciaux informels, sur les marchés situés aux périphéries nationales, sur toute une réalité que l'on a coutume de laisser dans l'ombre parce qu'elle sort des cadres institutionnels où se font les politiques. La place des réexportations de céréales, importées du marché mondial par certains pays côtiers et acheminées par le commerce non déclaré vers les pays voisins, a été mise en évidence. Cette place est importante dans le commerce régional puisque les réexportations représentent environ les deux tiers des flux intra-régionaux de céréales au cours de ces dernières années.

S'agissant du commerce des produits de l'élevage, il n'y a pas à proprement parler d'avancée de la connaissance, mais plutôt une prise de conscience nouvelle de l'ampleur des problèmes, hors du cercle des spécialistes de la question. Le marché des viandes en Afrique de l'ouest est en effet caractéristique des problèmes de

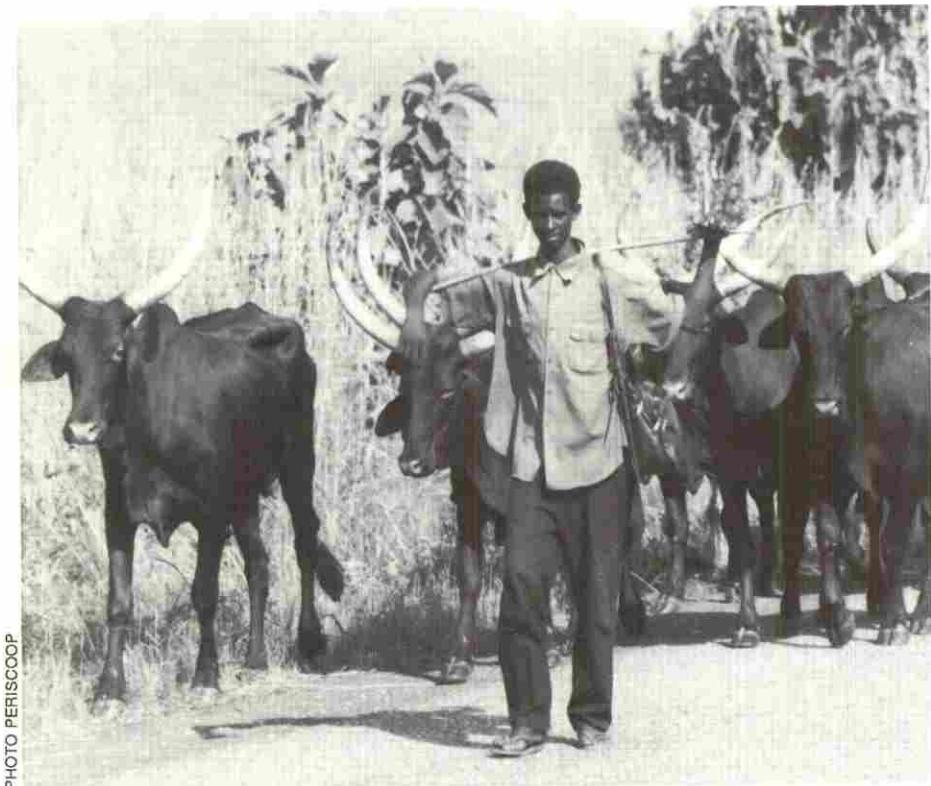
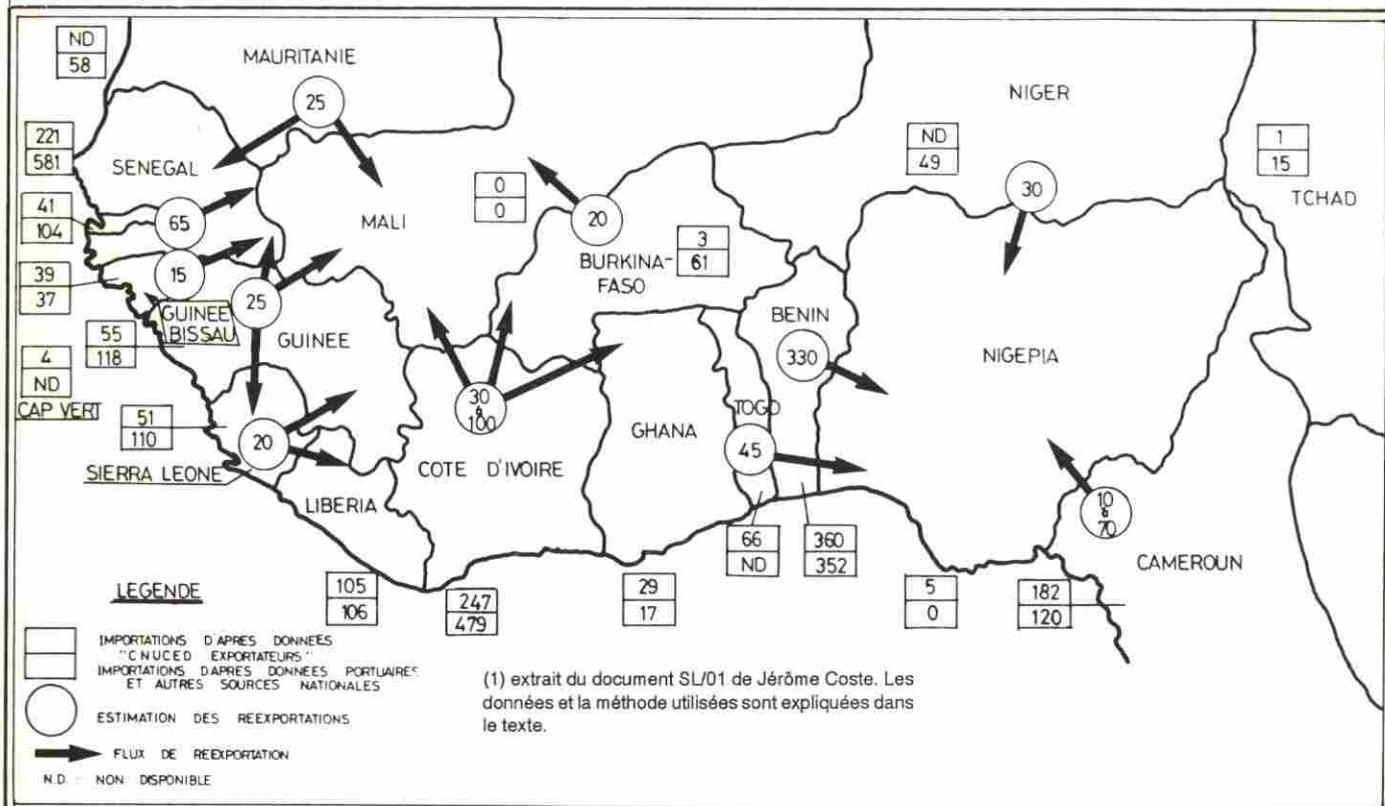


PHOTO PERSICOOP

La production et le commerce traditionnel du bétail sont fortement concurrencés par les importations de viande surgelée.

"Importations et estimation des réexportations de riz en 1987, en milliers de tonnes : une réalité difficile à chiffrer..."



production et d'échanges du Sahel, et des liens étroits qui lient son sort à celui des pays côtiers et du marché mondial. La part croissante des viandes importées par la région a bien été mise en évidence à Lomé : environ 15 % du marché de l'Afrique de l'ouest et du centre en 1970, 60 % en 1987. Faute d'une efficacité maximale de la filière et du fait de la concurrence des viandes extra-africaines fortement subventionnées, les pays sahariens exportent de moins en moins de viande, alors qu'ils disposent d'une capacité de production importante, à des coûts comparables à ceux des principaux producteurs du marché mondial, nets de subventions.

Enfin, les études faites ces dernières années sur les comportements des consommateurs ont remis en cause quelques idées reçues. Elles ont montré une diversification marquée des rations alimentaires. Elles ont montré aussi la grande hétérogénéité des situations et des comportements, qui interdit d'extrapoler les résultats d'enquêtes ponctuelles.

En conclusion, les progrès de la connaissance du fonctionnement des filières alimentaires en Afrique de l'ouest contrastent avec la lenteur de l'évolution des politiques nationales concernant la sécurité alimentaire, et l'absence persistante de dialogue politique entre des pays ayant pourtant des échanges commerciaux intenses.

2. POLITIQUES AGRICOLES : UN DECALAGE PERSISTANT AVEC LES FAITS

Le commerce privé des céréales et des autres produits alimentaires dans la région est complexe et changeant ; ses acteurs sont capables d'adapter rapidement leurs stratégies à des conditions nouvelles.

Ce commerce est l'agent principal de la circulation des céréales en Afrique de l'ouest. Les commerçants entretiennent des zones de libre-échange de fait, libre-

échange qui n'a jamais vraiment cessé au cours de l'histoire de la région, alors que l'intégration économique telle qu'elle est prônée par les Etats ne se fait qu'avec une grande lenteur.

Les échanges reposent partiellement sur les avantages comparatifs de différentes zones de la région. Cependant ces avantages sont loin d'être le seul, ni même le principal ressort du commerce régional. Les commerçants tirent aussi parti, avec une efficacité remarquable, des différences des politiques économiques et monétaires poursuivies par les gouvernements. Ce sont même les tentatives de contrôle des échanges par les Etats qui expliquent, dans une large mesure, l'existence du commerce non enregistré dans la région.

En outre, le commerce de réexportation est parfois encouragé, pour diverses raisons, par certains Etats, par exemple la Gambie ou le Bénin. Ces pratiques facilitent beaucoup la pénétration des céréales importées dans la région,

compromettant par là les politiques nationales de production.

En tout état de cause, les commerçants jouent un rôle important dans la circulation des produits alimentaires dans la région ; leurs méthodes de collecte et de distribution sont en général plus performantes que celles des organismes publics : ils contribuent ainsi à une plus grande disponibilité des céréales. Pour autant, ils n'ont pas pour vocation de veiller à la sécurité alimentaire dans la région. Cette responsabilité incombe à l'Etat, qui doit créer les conditions pour que l'activité commerciale soit en synergie avec la recherche de la sécurité alimentaire, à court et à plus long terme, tout en évitant les abus. Les commerçants représentent en effet un groupe d'intérêt politique, social et économique puissant. En somme, l'Etat doit conserver son rôle d'arbitre et assurer le rôle social qui n'est pas du ressort de la motivation commerciale.

Cependant, l'Etat n'est pas encore en mesure de remplir pleinement ce rôle. Les politiques nationales dépendent en effet de nombreux facteurs, internes (état des infrastructures et communications, contraintes budgétaires et monétaires, problèmes bancaires) mais aussi externes (aléas climatiques, politique des pays voisins, politique des donateurs pour l'aide alimentaire et financière, ajustements structurels, évolutions du marché mondial). De plus, les ressources humaines des Etats de la région sont insuffisantes et leurs ressources financières propres s'amenuisent, réduisant leur capacité à mettre en oeuvre des



Favoriser la consommation d'une large gamme de produits régionaux.

politiques de façon autonome. Autres limites : le commerce intrarégional de produits locaux est handicapé par la concurrence, parfois déloyale, des produits de pays tiers, qui empêche l'émergence d'un commerce basé sur les avantages comparatifs des produits de la région. Il est en outre pénalisé par le manque d'information de certains acteurs, par la volonté des Etats de maximiser leurs recettes en taxant le commerce, et enfin par le non respect des traités portant sur le libre échange de produits entre pays de la région.

En résumé, les politiques actuelles sont inadéquates, car conçues dans des cadres autarciques limités par les espaces nationaux, et déconnectées des réalités profondes de l'économie. Elles ne tien-

nent pas compte des objectifs et des engagements auxquels les Etats ont souscrits au sein d'accords d'intégration sous-régionale.

De plus, les organisations régionales sont inefficaces. Elles manquent de la volonté politique, des moyens et des hommes qui leur permettraient de donner corps aux nombreuses résolutions et recommandations prônant l'intégration économique.

D'une façon générale, le séminaire a considéré que les actions entreprises pour développer les échanges régionaux ont été loin de donner les résultats escomptés. Ces actions devraient être poursuivies, mais repensées sur des bases plus pragmatiques, favorisant par exemple des accords de portée limitée entre un petit nombre de

pays, plutôt que de viser des objectifs plus ambitieux mais actuellement inaccessibles. Ainsi pourraient se constituer en un premier temps des sous-espaces régionaux dans lesquels les gouvernements échangeraient des informations sur les productions, les courants commerciaux, etc. permettant à terme une plus grande cohérence des politiques.

3. LES RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE DE LOME

Cette partie fait ressortir les idées-forces qui émergent du séminaire. La plupart de ces idées partent du postulat qu'il n'est ni possible, ni souhaitable que la sécurité alimentaire de la région repose indéfiniment sur des importations et sur de l'aide alimentaire, alors que ses recettes d'exportation décroissent. Un tel système de sécurité a certes fait la preuve de son efficacité, mais il se traduit par une dépendance croissante de la région, insoutenable sur le long terme.

A. ACCROITRE LES PRODUCTIONS ET LES PRODUCTIVITÉS AGRICOLES

Dire qu'il faut accroître les productions ressort de l'évidence. Mais l'augmentation de la production n'aura de conséquences positives que si elle découle d'une augmentation des productivités doublée d'une diversification des spéculations.

L'augmentation de la productivité des cultures vivrières permet d'investir dans d'autres activités, à condition que les débouchés existent dans la région ou à l'exportation. Elle permet donc de diversifier les sources de revenus. De sérieuses recherches doivent être entreprises pour identifier quelles productions disposent d'avanta-

ges comparatifs, et pour quels marchés. Elles doivent s'accompagner d'une recherche active de nouveaux débouchés (céréales locales transformées, accords commerciaux avec d'autres régions...)

D'autre part, l'accroissement des productions et des productivités ne doit pas se faire au prix d'une surexploitation de l'environnement et n'a de sens, du point de vue de l'avenir de l'Afrique de l'ouest, que s'il conserve le capital en ressources naturelles de la région, déjà sérieusement entamé.

On soulignera enfin que l'accroissement de la productivité ne doit pas seulement concerter l'activité de production au sens strict, mais qu'elle doit porter sur toute la "filière", c'est-à-dire sur les opérations se situant en amont (approvisionnement en intrants) et en aval de la production (stockage, transport, transformation des produits, etc.). A cet égard, le séminaire s'est demandé si certaines politiques d'austérité ne risquaient pas de nuire à l'intensification, par exemple en empêchant de subventionner, temporairement, des intrants.

B. DIVERSIFIER TOUS AZIMUTS

Une autre voie pour accroître la sécurité alimentaire consiste à diversifier des économies nationales qui dépendent souvent d'un très petit nombre de produits.

Diversifier d'abord les sources de revenus des producteurs, en diversifiant les produits cultivés, en développant les cultures de contre-saison, en favorisant le stockage et la transformation sur place. Les producteurs sont aussi des consommateurs : en diversifiant leurs sources de revenus, ils augmenteront leurs chances d'avoir accès aux produits alimentaires en quantités suffisantes.

Autre diversification souhaitable du point de vue de la sécurité

alimentaire : la gamme des produits locaux consommés. Le poids des céréales reste considérable dans les rations alimentaires. La rigidité de la demande qui en résulte est peu compatible avec les fluctuations de l'offre que connaissent les céréales locales. L'alimentation des populations ouest africaines est certes en voie de diversification, mais il reste un long chemin à accomplir, notamment en améliorant la disponibilité et la stabilité du prix à la consommation des denrées. Ceci implique que des opérateurs investissent dans la transformation. Le commerce régional peut favoriser de tels investissements en contribuant à stabiliser l'offre et le prix des produits de base.

Finalement, la diversification doit aussi s'appliquer aux économies nationales qui doivent, dans la mesure du possible, encourager la diversification des exportations de produits agricoles ou non pour être moins vulnérables aux aléas des marché mondiaux.

C. DEVELOPPER LES ECHANGES

Le développement des échanges dans le marché national et au sein de l'espace régional est une autre façon d'accroître la sécurité alimentaire et de relancer la production, à condition qu'il soit basé sur les avantages comparatifs de chaque zone. Sans toutefois tomber dans la spécialisation à outrance, il peut alors contribuer à augmenter le disponible alimentaire par habitant.

Si ce développement passe largement par le commerce privé, l'Etat ne doit pas abandonner sa participation au marché, mais la modifier pour créer les conditions d'une synergie maximale entre l'activité des commerçants et la sécurité alimentaire. Pour cela, l'Etat doit fixer des règles du jeu claires et stables, puis jouer un rôle d'arbitre entre producteurs, commerçants et consommateurs, si

possible plus incitatif que coercitif. Il doit en outre conserver un rôle social envers les plus démunis.

Plusieurs voies sont envisageables pour développer les échanges : d'une part, il faut réduire les coûts de transaction. Cela suppose tout un ensemble d'actions pour développer ou améliorer les infrastructures de transport, pour réduire les taxes légales, les coûts "informels" de transport, etc. L'information, également, est stratégique pour un bon fonctionnement des marchés ; elle doit gagner en qualité, intégrité et transparence et être accessible à l'ensemble des acteurs (les commerçants en effet possèdent déjà de bons réseaux d'information).

D'autre part, il faut restaurer les systèmes bancaires de la plupart des pays de la zone. Le manque de crédit et de services financiers pénalise les grands opérateurs du marché officiel. Il oblige les commerçants à développer leurs propres circuits pour convertir les devises ou obtenir du crédit. La perte de confiance dans le système bancaire engendre ainsi de multiples problèmes et distorsions.

D. MODIFIER L'INTERFACE ENTRE L'AFRIQUE ET LES MARCHÉS MONDIAUX

Le séminaire a fait le constat que les déséquilibres macro-économiques s'aggravent en Afrique de l'ouest, que les conditions de l'interface entre les économies de la région et le reste du monde se dégradent, et qu'il y a un lien étroit entre ces deux faits. Les importations de produits agricoles ont représenté 50% du déficit courant de la région en 1987. Or, l'hypothèse la plus probable est que les marchés mondiaux seront à moyen terme orientés à la baisse et que l'écart de productivité de l'Afrique avec le reste du monde se creusera, pour de nombreux produits en tous cas. Il y a donc tout lieu de croire que les déséquilibres des balances commerciales de pro-

ducts agricoles se dégraderont encore plus.

Les producteurs sont confrontés à la concurrence de produits importés face auxquels leurs productions ne sont pas compétitives, parce qu'elles n'ont pas d'avantages comparatifs intrinsèques, parce que les produits concurrents sont fortement subventionnés ou parce que les taux de change en vigueur les défavorisent. Face à des prix bas et très variables dans le temps, ils ne sont guère incités à consentir aux investissements, humains ou financiers, nécessaires pour accroître leur productivité.

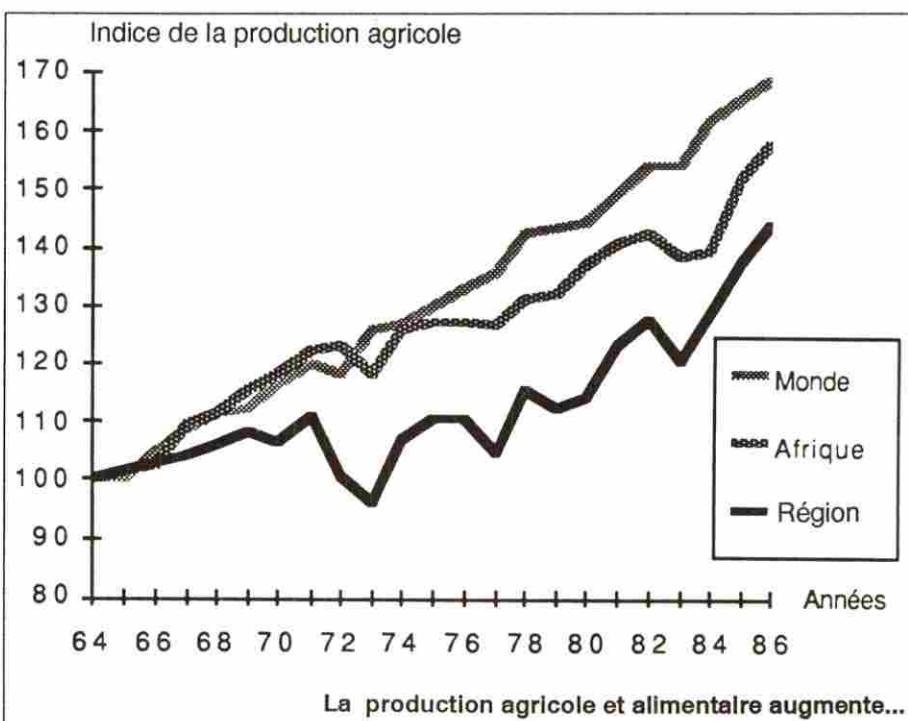
Un changement dans l'interface entre la région et les marchés mondiaux est donc nécessaire. Mais quel changement ?

Les prix relatifs, qui déterminent les échanges, sont fortement tributaires des taux de change en vigueur : ces derniers influent donc directement sur la situation du secteur agricole. En l'absence d'ajustement des taux, ce sont les secteurs productifs qui doivent absorber le poids du redressement des distorsions économiques. Cet

ajustement par les coûts de production est lent et difficile. Son poids est souvent insupportable pour les producteurs.

La dévaluation du Franc CFA pour restaurer la compétitivité des économies nationales a donc été évoquée. Mais elle reste très controversée quant à ses effets sur la sécurité alimentaire (elle pourrait permettre de réorienter les échanges régionaux selon les avantages comparatifs, mais pénaliserait à court terme les consommateurs de céréales importées), sur les producteurs (deviendraient-ils ou non plus compétitifs ?) et sur l'ensemble de l'économie régionale, qui perdrait un facteur de stabilité si l'existence de la zone franc elle-même était mise en cause.

Plusieurs pays ont mis en oeuvre ces dernières années des politiques comportant une certaine protection du marché national des céréales, éventuellement associée avec une libéralisation du commerce à l'intérieur du pays (Nigéria et Mali). Il est encore tôt pour effectuer un bilan, mais il semble toutefois que ces mesures ont permis de diminuer les importations de céréales et, au moins,

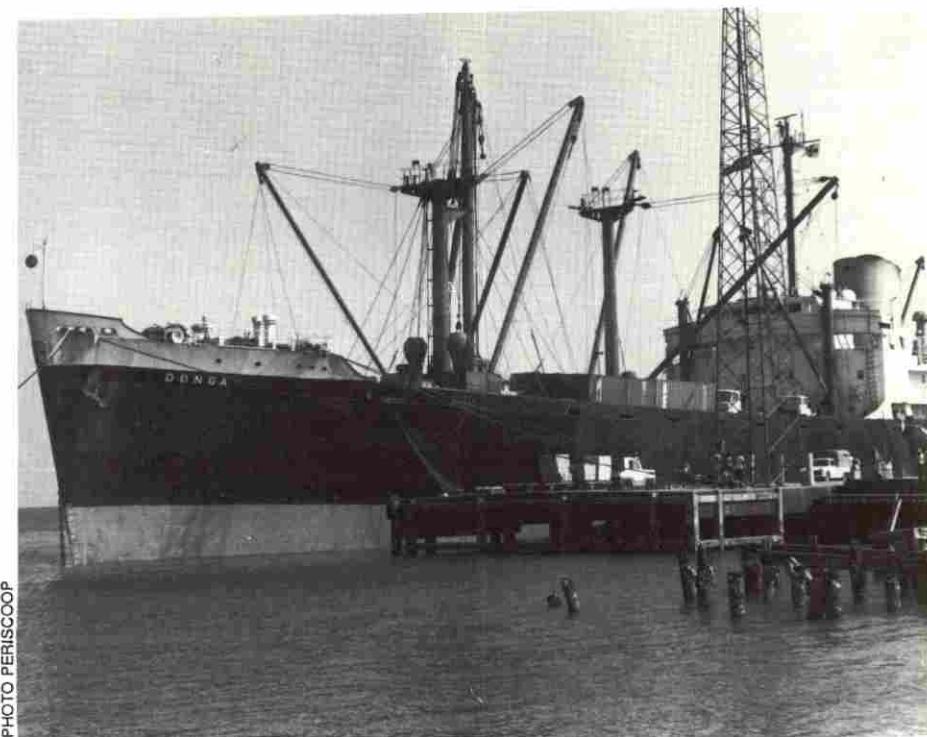


d'amorcer une nouvelle dynamique dans le monde rural. Elles ont donc eu des résultats positifs. Mais ces politiques ont vite trouvé leurs limites, en particulier par les réexportations qu'elles induisent depuis les pays voisins qui mettent en œuvre des politiques plus libérales. Aussi, compte tenu des systèmes commerciaux existant dans la région, une protection vraiment efficace ne peut se concevoir qu'à l'échelle d'un bloc de pays ayant des intérêts communs.

En outre, le séminaire a ouvert plusieurs pistes de réflexion sur la modification de l'interface entre la région et les marchés mondiaux.

La réflexion ne devrait plus porter sur la légitimité d'une protection ou d'une dévaluation en Afrique de l'ouest. En effet, la plupart des grands pays producteurs subventionnent généreusement leurs exportations agro-alimentaires, justifiant en retour une protection des pays africains, même dans une vision libérale de l'économie.

La vraie question est : quelle serait l'efficacité qu'auraient de telles mesures, pour atteindre quels objectifs ? En effet, la protection,



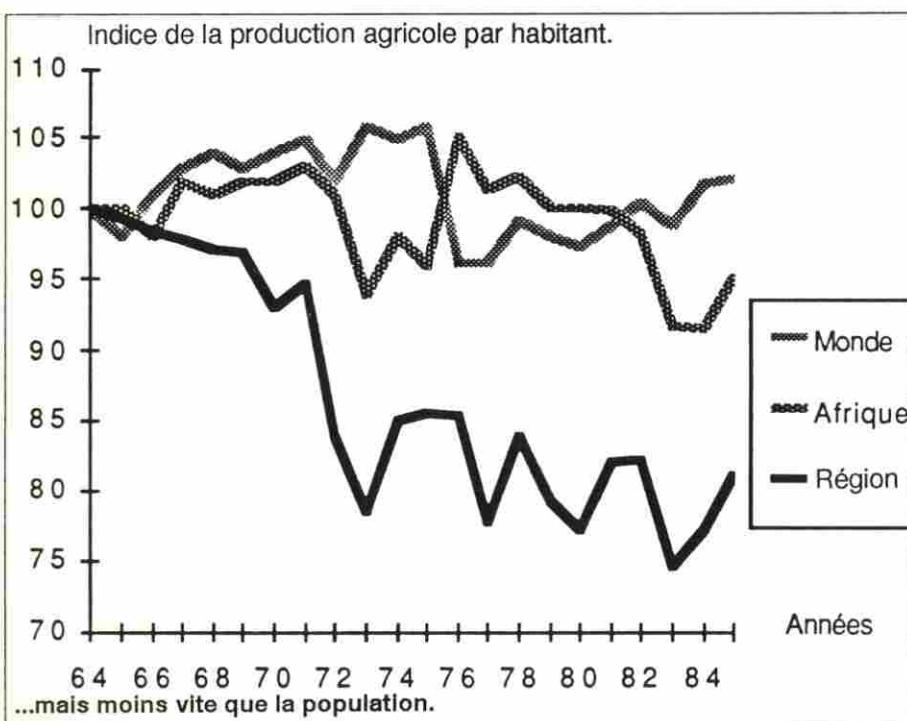
Modifier les rapports avec le marché mondial.

ou la dévaluation de la monnaie ne sauraient à elles seules constituer une politique de développement. Il s'agit plutôt d'outils dont l'utilisation, a priori limitée dans le temps, ne trouve sa cohérence que dans le cadre d'objectifs clairement définis, et si un certain nombre de conditions connexes

sont réunies.

Par ailleurs, la protection et/ou la dévaluation doivent permettre de développer des productions pour lesquelles la région a un avantage comparatif, effectif ou potentiel.

La notion même d'avantage comparatifs mérite d'être affinée. Parle-t-on d'avantages comparatifs existants, ou potentiels, que la protection permettrait d'exprimer ? La référence doit-elle être le marché mondial, sur lequel l'Afrique doit pouvoir exporter, ou le prix de revient des autres pays producteurs, avant subvention ? En outre, il est difficile de calculer un avantage comparatif unique pour des systèmes écologiques et de production aussi diversifiés que ceux de l'Afrique de l'ouest. De quoi parle-t-on, par exemple, lorsque l'on évoque l'avantage comparatif pour le riz ? Doit-il être calculé sur la base de la production des grands périmètres irrigués, dont les dysfonctionnements sont patents, ou du riz pluvial, au prix de revient bien moindre, mais dont on ignore le potentiel d'intensification et de développement ?



Autant de questions fondamentales auxquelles des réponses doivent être apportées afin d'établir un débat constructif sur des bases solides.

Reste que les Etats et divers bailleurs de fonds sont très sensibles aux rentrées fiscales permises par la taxation des importations, bien que celles-ci soient aléatoires car elles dépendent de l'évolution des marchés mondiaux et, dans une certaine mesure, des politiques des Etats voisins. Le séminaire a estimé souhaitable que ces sommes soient gérées en marge du budget général de l'Etat et affecté en priorité à l'amélioration de la productivité de l'agriculture. Les Etats devraient donc trouver d'autres sources de recettes fiscales pour ne pas succomber à la tentation de privilégier des solutions de facilité sur le court terme (importations) par rapport au développement d'un commerce intra-régional de produits locaux, plus porteur d'avenir. Il en va de même, a fortiori, pour les fonds de contrepartie de l'aide alimentaire.

E. AIDES : DONNER L'EXEMPLE DE LA COOPERATION REGIONALE

L'aide alimentaire est de plus en plus une aide qui vise à rétablir les

équilibres macro-économiques, notamment à boucher les trous dans les balances des paiements et dans les budgets des Etats de la région. Visant à faire face à des besoins à court terme, elle ne résoud aucun des problèmes de fond qui sont à l'origine des déséquilibres. Cette remarque s'applique non seulement à l'aide alimentaire mais également aux autres formes d'aide, et ce sont les finalités et les modalités d'octroi de l'ensemble des aides qui devraient être repensées.

L'aide est trop nationale : les programmes peuvent se contredire d'un pays à l'autre. Dans de nombreux cas, l'aide alimentaire a augmenté malgré l'existence d'excédents dans des zones voisines : il serait souhaitable qu'elle soit désormais conçue et programmée, avec souplesse, dans un esprit régional, en tenant compte du disponible dans les pays côtiers. Cette mise en cohérence au niveau régional devrait s'étendre aux autres formes d'aide ainsi qu'aux programmes d'ajustement structurel.

L'aide triangulaire peut également servir d'exemple et encourager pays sahéliens et côtiers à exploiter les opportunités offertes par leurs marchés respectifs. Elle doit

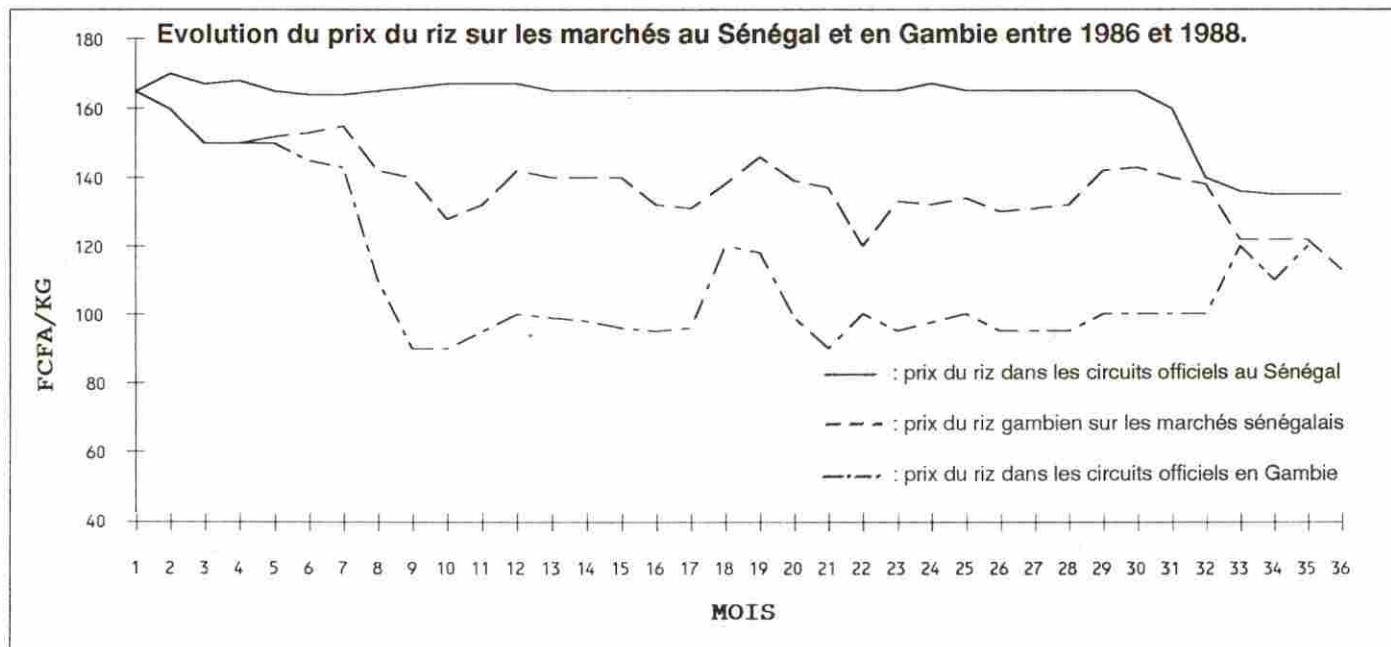
pour cela s'effectuer au coût minimum, et impliquer le secteur privé afin d'être reproductible à terme sans aide extérieure.

Enfin, il a été émis le voeu que les donateurs comme les pays sahariens adoptent et mettent en oeuvre les principes de la "Charte de l'aide alimentaire" présentée par le CILSS et le Club du Sahel.

4. PROLONGER ET DEVELOPPER L'ACTION ENTREPRISE

Le séminaire de Lomé aura été l'occasion de lancer une nouvelle dynamique de réflexion et d'action pour la sécurité alimentaire en Afrique de l'ouest. Plusieurs mesures s'imposent désormais pour entretenir cette dynamique.

D'une part, le séminaire a souhaité que le réseau de chercheurs africains et non africains qui a permis de présenter des travaux novateurs, s'enrichisse de nouveaux membres et poursuive ses travaux. Ceux-ci ont l'intérêt d'être très directement utiles aux décideurs, et il serait souhaitable à l'avenir qu'une étroite concerta-



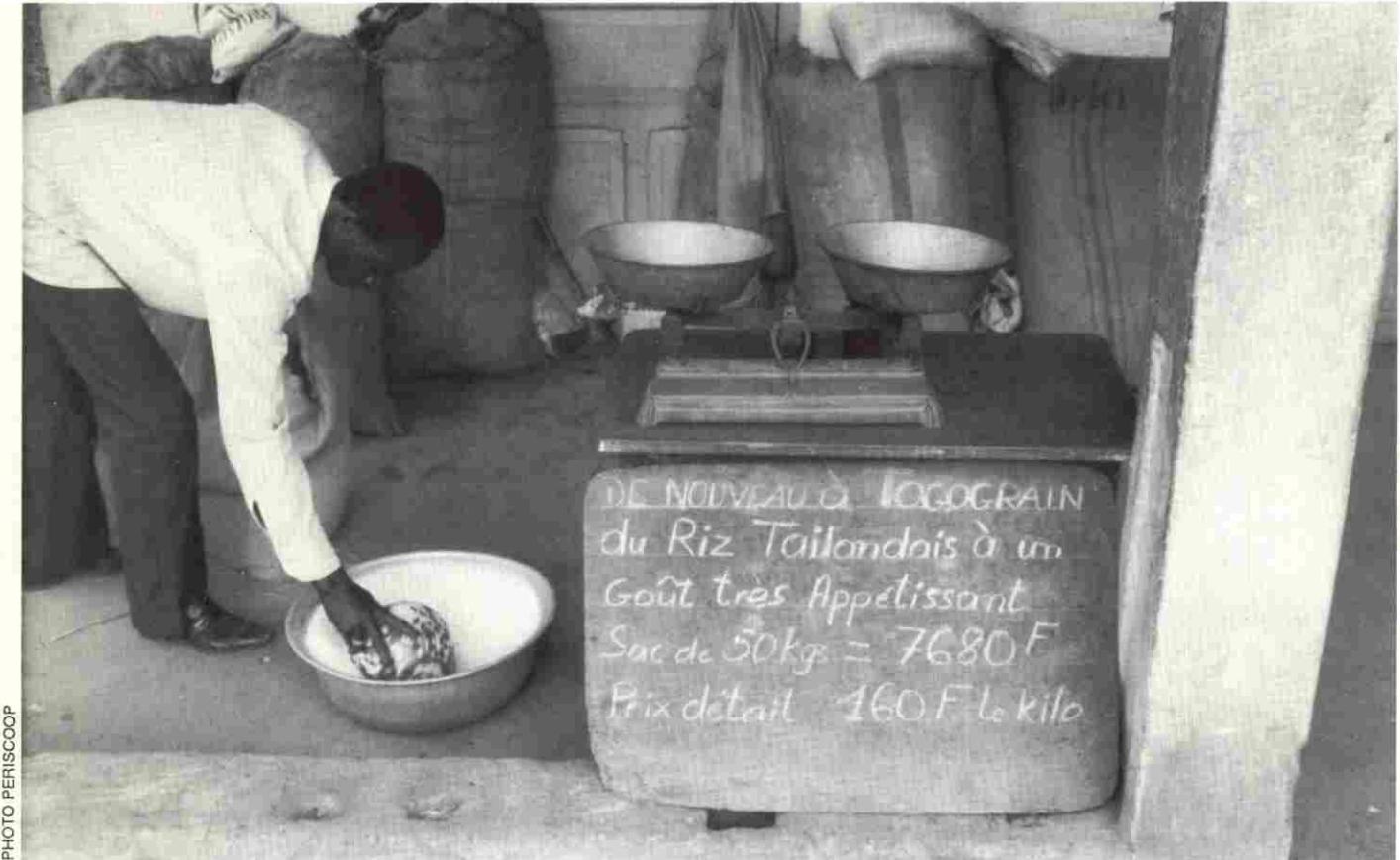


PHOTO PERISCOPE

Amener les acteurs de la filière à "penser régional".

tion permette de répondre mieux encore aux besoins des décideurs

D'autre part, il faut chercher avec pragmatisme des solutions pratiques aux divergences d'intérêt qui existent entre les Etats ou, au sein des Etats, entre court et long termes. Cette recherche peut passer par des voies nouvelles, comme les concertations bilatérales qui existent à l'heure actuelle entre Nigeria et Niger, et entre Nigeria et Bénin. Elle doit également se faire en appuyant l'action des organisations régionales d'intégration économique. Dans tous les cas, cela impose de mettre les moyens et les hommes en concordance avec les objectifs affichés, qui sont ambitieux.

Par ailleurs, forts des idées mûries à l'occasion du séminaire de Lomé, les principales agences d'aide au Sahel réunies en décembre 1989 dans le Groupe de Réflexion du Club du Sahel, puis les Chefs d'Etat du CILSS réunis au début du mois

de février 1990 ont souhaité que des suites concrètes soient données sans tarder au séminaire de Lomé, et que le débat entre pays sahariens et côtiers soit porté à un niveau politique dès que possible. Ils se sont clairement prononcés en faveur de la poursuite et de l'élargissement des travaux engagés par le CILSS et le Club du Sahel sur les questions d'espaces économiques d'échanges.

Soucieux de trouver un moteur permettant de sortir à la fois des limites géographiques des pays membres du CILSS et des questions strictement alimentaires, les représentants des pays donateurs comme ceux des pays du CILSS ont décidé de mettre en place une "cellule" spéciale.

Celle-ci, émanant du Club, tirera pleinement parti de son dynamisme, de sa souplesse et de son expertise. Elle fonctionnera d'ailleurs en relation étroite et en pleine collaboration avec les pro-

grammes actuels du Club et du CILSS concernant les échanges régionaux. Il ne s'agira pas d'une nouvelle institution, mais d'une structure légère, dont le personnel de haut niveau aura accès aux dirigeants africains et aux responsables des agences d'aide. La cellule sera le "porteur" du thème "échanges régionaux" au sein de l'Afrique de l'ouest, et devra opérer comme un "lobby" crédible auprès des hautes instances politiques de la région. Enfin, elle sera ancrée dans une institution africaine, une enceinte non "absorbante" constituant un cadre d'accueil respectueux de son mandat spécifique.

L'unanimité qui entoure la naissance de la cellule ne doit pas faire illusion ; sa mission est extrêmement délicate, et sa croissance sera semée d'embûches. Mais il existe incontestablement une place et un rôle pour cette nouvelle venue. Le séminaire de Lomé aura contribué à les définir.

COMPOSITION DU GROUPE DE SYNTHESE

Colette COWEY, Anne de LATTRE, Jacques GIRI, John IGUE, Jean-Pierre OUEDRAGO

COMPOSITION DES ATELIERS

Sous-espace "ouest" :

Atelier 1. Président : Tidjane WANE.
Rapporteurs : N. DEMBELE, J. GIRI
Atelier 2. Président : Abdoulaye SALL.
Rapporteurs : J. COSTE, D. COULIBALY

Sous-espace "centre" :

Atelier 3. Président : Achi ATSAÏN.
Rapporteurs : P. GINIES, C. COWEY
Atelier 4. Président : I. SEYDOU. Rapporteurs : E. CAPUTO,
J.P. OUEDRAOGO

Sous-espace "est"

Atelier 5. Président : Kinteh SAMBU.
Rapporteurs : H. JOSSERAND, J. IGUE
Atelier 6. Président : Cherif BICHARA.
Rapporteurs : A. de LATTRE, H. KORE

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commission 1 : Quelle sont les conséquences des échanges régionaux sur les finances publiques, les monnaies et les balances des paiements ?

Président : Delali LAWSON-HELLEU.
Rapporteurs : C. COWEY et R. ADJAHO

Commission 2 : Quelle est la contribution des échanges régionaux à la sécurité alimentaire à court et à long termes dans l'espace occidental de l'Afrique de l'ouest ?

Président : Amadou BARRO.
Rapporteur : A. de LATTRE

Commission 3 : Quelle est la contribution des échanges régionaux à la sécurité alimentaire à court et à moyen termes dans les sous-espaces "centre" et "est" de l'Afrique de l'ouest.

Président : Mahamane KOULLOU.
Rapporteurs : D. LALLEMENT et J.-P. OUEDRAOGO

Commission 4 : Est-il souhaitable, est-il possible, de modifier les interfaces des espaces régionaux avec les marchés mondiaux.

Président : Moustapha DEME.
Rapporteur : J. GIRI

LISTE DES COMMUNICATIONS

Présentées au Séminaire de Lomé du 6 au 11 novembre 1989

- * SL89/01 Esquisse régionale des flux de céréales en Afrique de l'ouest
Jérôme COSTE
- * SL89/02 L'intégration régionale par les échanges : le cas du sous-ensemble Sénégal, Mali, Gambie, Mauritanie, Guinée et Guinée-Bissau **Johny EGG, Agnès LAMBERT**
- * SL89/03 La dynamique des échanges agricoles dans l'espace Tchad, nord Cameroun et nord Nigéria
John IGUE et Dominique HARRE
- SL89/04 Les échanges entre les marchés frontaliers : le cas du Burkina Faso **Honoré Poyuor SOME**
- * SL89/05 L'importance et les causes du commerce de riz en Sénégambie **Ousseynou NDOYE, Ismael OUEDRAOGO, Stephan GOETZ**
- SL89/06 Etude sur les obstacles internes à la circulation des céréales au Burkina Faso **Honoré Poyuor SOME, Paul GINIES, Dramane COULIBALY**
- * SL89/07 L'impact des importations de viandes extra-africaines sur les échanges de bétail entre les pays d'Afrique de l'ouest
Henri JOSSERAND
- * SL89/08 Situation alimentaire et commerce extérieur des pays de l'Afrique de l'ouest **Gérard GHERSI, Frédéric MARTIN, Jacques PEGATENIAN**
- * SL89/09 Les périphéries nationales : supports des échanges régionaux **John IGUE**
- * SL89/10 La dynamique des réseaux marchands en Afrique de l'ouest
Agnès LAMBERT
- * SL89/11 Etats et réseaux marchands dans le commerce des vivres au Niger **Emmanuel GREGOIRE**
- * SL89/12 Disparités des politiques économiques et échanges agricoles régionaux en Afrique de l'ouest **Johny EGG**
- * SL89/13 La protection des marchés céréaliers dans la problématique régionale des échanges agricoles affectant le Sahel
Christopher DELGADO et collaborateurs
- * SL89/14 Conséquences des négociations du GATT et de la Convention de Lomé sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'ouest
Dr A. MATHEWS
- * SL89/15 Débats et positions des acteurs professionnels et des Etats à propos du traitement préférentiel des pays africains dans le cadre du GATT **Roger BLEIN, Benoît DAVIRON, Laurence TUBIANA**
- * SL89/16 Un exemple de protection : la régulation des importations de riz au Mali **Serge COELO**
- * SL89/17 La dimension monétaire des échanges régionaux à partir du Bénin et de la Gambie **Olivier VALLEE**
- * SL89/19 Production agricole, échanges régionaux et importations au Sahel **Dominique GENTIL**
- * SL89/20 Impact des échanges régionaux de céréales sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'ouest **Niama Nango DEMBELE, John STAATZ**
- * SL89/21 Flux céréaliers et finances publiques en Afrique de l'ouest
Jean-Bernard VERON
- * SL89/22 Le prix, variable fondamentale des espaces céréaliers
Jean Paul MINVIELLE
- * SL89/23 La demande de céréales en Afrique de l'ouest et ses conséquences pour la protection régionale au Sahel **Thomas REARDON**
- * SL89/24 La diversification de la consommation : une tendance de l'évolution des styles alimentaires au Sahel **Nicolas BRICAS**
- * SL89/25 L'impact de l'urbanisation sur les modèles de consommation alimentaire de base au Niger **Vincenzo CAPUTO**
- * SL89/26 Comportement commercial des agriculteurs et commerce céréalier régional en Afrique de l'ouest **Josué DIONE**
- * SL89/27 L'aide alimentaire en céréales locales dans les pays membres du CISS **Laurent BOSSARD**
- * SL89/28 Sécurité alimentaire et croissance économique au Sahel : atelier sur les céréales au Sahel **Victoire d'AGOSTINO, John STAATZ**
- * SL89/29 Espace régional céréalier en Afrique de l'ouest : potentiel et importance pour la sécurité alimentaire **Ousmane BADIANE**

LISTE DES PARTICIPANTS

au Séminaire de Lomé du 6 au 11 novembre 1989

1. CHERCHEURS ET CONSULTANTS DES PAYS COTIERS

Monsieur ASIWAJU Anthony
Department of history
UNIVERSITY of LAGOS
NIGERIA
Monsieur AYEBOUA T. Abakan
ORSTOM
Développement rural/
Lomé
B.P. 375
LOME
TOGO
Monsieur COGAN Charles Adams
USIS
Centre culturel américain
B.P. 852
LOME
TOGO
Monsieur IGUE John
UNIVERSITE NATIONALE
DU BENIN
B.P. 08 0592
COTONOU
BENIN
Monsieur PERTHEL Sei
UNIVERSITE NATIONALE
DU BENIN
B.P. 526
COTONOU
BENIN
Monsieur LUTZ Clemens
UNIVERSITE NATIONALE DU
BENIN
B.P. 284
COTONOU
BENIN
Monsieur MARFO Kofi
CROPS RESEARCH
INSTITUTE
B.P. 3785
KUMASI
GHANA
Monsieur MINVILLE Jean-Paul
ORSTOM
B.P. 375
LOME
TOGO
Monsieur N'DAW PAPA SAMBA
CIRES Université d'Abidjan
08 B.P. 1295
ABIDJAN
COTE D'IVOIRE
Monsieur OGOUNDE LASSSSI
UNIVERSITE DU BENIN
B.P. 1515
LOME
TOGO
Monsieur KOFFI TESSIO EGNONTO
UNIVERSITE DU BENIN
B.P. 1515
LOME
TOGO

2. DECIDEURS ET RELAIS POLITIQUES DES PAYS COTIERS

Monsieur ADJAHO Richard
Directeur de Cabinet
MINISTERE DU COMMERCE
B.P. 2037
COTONOU
BENIN
Monsieur AGBODJAN-PRINCE Lassévi

MINISTERE
DU COMMERCE ET DES
TRANSPORTS
Service du conditionnement des produits
B.P. 1648
LOME
TOGO

Monsieur D'ALMEIDA Ayité
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
B.P. 3521
LOME
TOGO

Monsieur AMAVI Atikôé
Directeur des Enquêtes et Statistiques Agricoles
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL
B.P. 342
LOME
TOGO

Monsieur AOUSSA Sama
Chef Service Programmation
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL
B.P. 342
LOME
TOGO

Monsieur ASSIONGBON Kande
Directeur Général du Développement Rural
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL
B.P. 342
LOME
TOGO

Monsieur ATSAIN ACHI
Conseiller technique
MINISTERE PLAN/INDUSTRIE
B.P. V65
ABIDJAN

COTE D'IVOIRE
Monsieur HOYENGA Missaham-Tchou
Conseiller technique
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL
B.P. 342
LOME
TOGO

Monsieur QUARTEY EBENEZER TEI
MINISTRY OF FINANCE/ ECONOMIC PLANNING
B.P. 11140
ACCRA
GHANA

Monsieur SEIDU Imoru
MINISTRY OF AGRICULTURE
B.P. 21 WA
UPPER WEST REGION
GHANA

Monsieur VEHI Touré,
Directeur du projet DIJAM
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES EAUX ET FORETS
B.P. V82
ABIDJAN

COTE D'IVOIRE
Mr. WILSON
Directeur Général de la Douane
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
COTONOU
BENIN

3. CHERCHEURS ET CONSULTANTS DES PAYS SAHéliENS

Monsieur BADIANE Ousmane
IFPRI
1776 Massa. Ave. N.W.

WASHINGTON, D.C. 20036
ETATS-UNIS
Monsieur COSTA RIBEIRO Carlos Rui
INEP
B.P. 112
BISSAU
GUINEE BISSAU

Monsieur DEMBELE Niama Nango
Inspecteur des Services Economiques
MINISTERE DES FINANCES SIM/OPAM
B.P. 132
BAMAKO

MALI
Monsieur DIONE Josué
INSAH/PRISAS
B.P. 1530
BAMAKO
MALI

Monsieur DIONE Samba
ENEA
B.P. 5084
DAKAR/FANN
SENEGAL

Monsieur KORE Harouna
Kiali
Chef du Département d'Economie
FSE/Université de Niamey
B.P. 12442

NIAMEY
NIGER
Monsieur LIMAN-TINGUIRI
Kiali
Chef du Département d'Economie
FSE/Université de Niamey
B.P. 12442

NIAMEY
NIGER
Monsieur SOME Poyouor Honoré
UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU
Département Géographie
B.P. 7021

OUAGADOUGOU
BURKINA FASO
Monsieur SPEIRS Mike
Chercheur
OKONOMISK INSTITUT
K.V.L.

THORVALDSENSVEJ 40
DK - 1871 FREDERIKSBERG C
DANEMARK
Monsieur THIOMBIANO Tiladida
CEDRES
UNIVERSITÉ DE OUAGADOUGOU
B.P. 7164

OUAGADOUGOU
BURKINA FASO
Monsieur ALASSANE Morou
Directeur Etudes et Planification
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT
B.P. 12091

NIAMEY
NIGER
Monsieur Mohamed OULD BABETTA
Commissaire adjoint
COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE
B.P. 377

NOUAKCHOTT
Monsieur WANE Amadou Tidiane
Conseiller technique
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL
DAKAR

SENEGAL
Monsieur BARO AMADOU Bassirou
Responsable Planification et Etudes
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL
B.P. 5054

NOUAKCHOTT
MAURITANIE
Monsieur BICHARA CHERIF Daoussa
Directeur National Projet GASSI
S/C FAO
B.P. 101
N'DJAMENA

TCHAD

Monsieur BRAHIM Idrissa
BIEP
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
B.P. 441

N'DJAMENA
TCHAD
Monsieur DEME Moustapha
Directeur Affaires Economiques, MINISTERE DES FINANCES ET DU COMMERCE
B.P. 201

BAMAKO
MALI
Mr. JOHM Ken
Department of Planning
Ministère de l'Agriculture
10 Bd Cameroonian Street
BANJUL

GAMBIE
Monsieur KOULLOU Mahamane
Conseiller technique
MINISTERE DES SOCIETES D'ETAT
B.P. 11352

NIAMEY
NIGER
Monsieur M'BODJ Mahawa, Directeur de l'Agriculture
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL
14 Avenue du Président Lamine Guèye

DAKAR
SENEGAL
Monsieur NADOURMABE Yamadjita
Chef Division Commerciale de l'ONC
MINISTERE SECURITE ALIMENTAIRE
B.P. 21

N'DJAMENA
TCHAD
Monsieur OUEDRAOGO Jean-Pierre
Chef de la Cellule d'Etude OFNACER
B.P. 4426

OUAGADOUGOU
BURKINA FASO
Monsieur SALL Abdoulaye
Directeur Général OPAM
MINISTERE DES FINANCES ET DU COMMERCE
B.P. 132

BAMAKO
MALI
Madame SILVA Elizabeth DDA
PRAIA
CAP VERT

Monsieur WANE Amadou Tidiane
Conseiller technique
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL
DAKAR

SENEGAL
Monsieur BALLY Mossadeck
Directeur SOCIETE BALLY SA
B.P. 1613

BAMAKO
MALI
Monsieur DJIKA Ousmane
SOCIETE RIZ DU NIGER
B.P. 476

NIAMEY
NIGER
Monsieur Ahmed OULD HAMZA
Directeur Général Adjoint FAMO
B.P. 677

NOUAKCHOTT
MAURITANIE
Monsieur ALBERSEN Peter
Centre for World Food Studies
B.P. 1716 1017 MC AMSTERDAM
PAYS-BAS
Monsieur BAILHACHE Robert
Economiste Conseil La Magnanerie Cabrières d'Avignon 84220 GORDES FRANCE
Monsieur BLEIN Roger
SOLAGRAL 13 Bd Saint-Martin PARIS FRANCE

Monsieur BRICAS Nicolas
CEEMAT-GTA 73 rue J.F. Breton 34000 MONTPELLIER FRANCE
Monsieur CAPUTO Vincenzo
PLANIF. REGIONALE/ PROJETS DE DEV. Vla G. Venezian 22 ROME 00153 ITALIE
Monsieur COSTE Jérôme
IRAM 49 rue de la Glacière 75013 PARIS FRANCE
Mr. DELGADO Christopher
Coordinator for African Research IFPRI 1776 Mass. Ave N.W. WASHINGTON D.C. 20036 ETATS-UNIS
Monsieur EGG Johny
INRA/STATION ESR Groupe d'Economie Internationale 3191 Route de Mende 34000 MONTPELLIER FRANCE
Monsieur EGGER Urs
DDA, Elger Stras. 73 3003 BERNE SUISSE
Monsieur GABAS Jean-Jacques
23 rue du Commerce 94310 ORLY FRANCE

5. OPERATEURS DES PAYS SAHéliENS

Monsieur BALLY Mossadeck
Directeur SOCIETE BALLY SA
B.P. 1613

BAMAKO
MALI
Monsieur DJIKA Ousmane
SOCIETE RIZ DU NIGER
B.P. 476

NIAMEY
NIGER
Monsieur Ahmed OULD HAMZA
Directeur Général Adjoint FAMO
B.P. 677

NOUAKCHOTT
MAURITANIE

6. CHERCHEURS ET CONSULTANTS DES PAYS DONATEURS

Monsieur ALBERSEN Peter
Centre for World Food Studies
B.P. 1716 1017 MC AMSTERDAM
PAYS-BAS

Monsieur BAILHACHE Robert
Economiste Conseil La Magnanerie Cabrières d'Avignon 84220 GORDES FRANCE

Monsieur BLEIN Roger
SOLAGRAL 13 Bd Saint-Martin PARIS FRANCE

Monsieur BRICAS Nicolas
CEEMAT-GTA 73 rue J.F. Breton 34000 MONTPELLIER FRANCE

Monsieur CAPUTO Vincenzo
PLANIF. REGIONALE/ PROJETS DE DEV. Vla G. Venezian 22 ROME 00153 ITALIE

Monsieur COSTE Jérôme
IRAM 49 rue de la Glacière 75013 PARIS FRANCE

Mr. DELGADO Christopher
Coordinator for African Research IFPRI 1776 Mass. Ave N.W. WASHINGTON D.C. 20036 ETATS-UNIS

Monsieur EGG Johny
INRA/STATION ESR Groupe d'Economie Internationale 3191 Route de Mende 34000 MONTPELLIER FRANCE

Monsieur EGGER Urs
DDA, Elger Stras. 73 3003 BERNE SUISSE

Monsieur GABAS Jean-Jacques
23 rue du Commerce 94310 ORLY FRANCE

LISTE DES PARTICIPANTS

au Séminaire de Lomé du 6 au 11 novembre 1989

Monsieur GAGNON Gérard
15 rue de Tadoussac
Parc Champlain
AYLMER
QUEBEC
CANADA

Monsieur GHERSI Gérard
Dpt Economie Rurale
UNIVERSITE LAVAL FSAA
Pavillon Paul-Comtois
Local 1122
QUEBEC GIK 7P4
CANADA

Monsieur GIRI Jean-Marc
SEED
11 Boulevard Brune
75014 PARIS
FRANCE

Monsieur GREGOIRE Emmanuel
CNRS
57 rue Madame
75006 PARIS
FRANCE

Mr. KATSUMATA Makoto
Associate Professor MEIJI
GAKUIN UNIVERSITY
Faculty of International
Studies
1518 Kamikuratacho
TOTSUKA, YOKOHAMA
244 JAPON

Monsieur KLAASSE BOS Andries
UNIVERSITE D'AMSTERDAM
ISMUG ODENBREESTR. 23
1011 NH AMSTERDAM
PAYS-BAS

Madame LAMBERT Agnès
49 rue de la Glacière
IRAM
75013 PARIS
FRANCE

Monsieur MARTIN Frédéric
UNIVERSITE LAVAL
QUEBEC GIK 7P4
CANADA

Mr. REARDON Thomas
IFPRI
1776 Mass. Ave. N.W.
WASHINGTON, D.C. 20036
ETATS-UNIS

Mr. STAATZ John
Associate Professor MICHIGAN STATE UNIVERSITY
Dept of Agricultural Economics
East Lansing, MICHIGAN 48824-1039
ETATS-UNIS

Monsieur VALLEE Olivier
Consultant
3 rue du Capitalne
Madon
75018 PARIS
FRANCE

7. DECIDEURS ET RELAIS POLITIQUES DES PAYS DONATEURS

Monsieur ATWOOD David
Economist
B.P. 34 USAID
BAMAKO
MALI

Monsieur CASSE Michel
6 rue Cdt Marchand
94130 NOGENT SUR MARNE
FRANCE

Monsieur CHAPUT Jacques
MINISTERE DE LA COOPERATION
20 rue Monsieur
75007 PARIS
FRANCE

Mrs. COWEY Colette
USAID AFR/DP/PAR
WASHINGTON DC 20523
ETATS-UNIS

Monsieur DRESSRUSSE Gunter
GTZ
Dag-Hammarskjöld-Weg
1-2
Postfach 5180
ESCHBORN 1
R.F.A.

Monsieur GIROUD Albert
Consultant
Le Coudray
1372 BAVOIX
BERNE
SUISSE

Monsieur HANDLER Howard
Deputy Director
AMBASSADE DES ETATS-UNIS REDSO/WCA
01 B.P. 1712 ABIDJAN 01

Monsieur HIRSCH Robert
CCCE
3537 rue Bolssy d'Anglas
75008 PARIS
FRANCE

Monsieur KATO masaoaki
2 Secrétaire
AMBASSADE DU JAPON
01 B.P. 1329 ABIDJAN 01

COTE D'IVOIRE
Monsieur KITE Rod
USAID
B.P. 49
DAKAR
SENEGAL

Monsieur MAILHOT Jean-Claude
Conseiller en Agriculture
ACDI
AMBASSADE DU CANADA
01 B.P. 4104

ABIDJAN
COTE D'IVOIRE
Monsieur MARTIN Franck
USAID/NIGER
B.P. 11201

NIAMEY
NIGER
Monsieur NAYO Yawo
Economiste Consultant
USAID
B.P. 852
LOME
TOGO

Madame O'BRIEN PLACE Patricia
USDA/OICD/TAD/AFR
1515 Wilson RM. 310
WASHINGTON DC 20253-1515

ETATS-UNIS
Monsieur OOMEN Ad
Directeur Adjoint CEGPD,
21, OLV. Plein
6211 HE MAASTRICHT
PAYS-BAS

Monsieur PANTHER Dennis
Rural Development
Officer
USAID
B.P. 852
LOME
TOGO

Monsieur QUIRION Michel
MINISTERE DE LA COOPERATION
20 rue Monsieur
75007 PARIS
FRANCE

Monsieur WHITLOCK Reid
PRMC/USAID
B.P. 34
BAMAKO
MALI

8. OPERATEURS DES PAYS DONATEURS

MM. LUNG Louis
USAID
Technical Assistance
Team Leader
Direction des Enquêtes et Statistiques Agricoles
MINISTÈRE DU DEVELOPPEMENT RURAL
B.P. 341

LOME
TOGO
Monsieur RODRIGUEZ Philippe
Directeur Dpt agro-alimentaire G. FERON-E. DE CLEBSATTEL S.A.
PARIS

FRANCE
Monsieur ROW Richard
CONSEILLER TECHNIQUE
MINISTÈRE DU DEVELOPPEMENT RURAL
S/C USAID
B.P. 852

LOME
TOGO
Monsieur SCHIL Jacques
Directeur
RECOGER S.A. 51 rue François 1er
75008 PARIS

FRANCE
Monsieur VANNINI Pierre
APROMA
55 rue de Prony
75017 PARIS

FRANCE
Monsieur SEREME Moussa
Chef Division Agricole
CEAO
B.P. 643

OUAGADOUGOU
BURKINA FASO

Monsieur TAPSOBA Edouard K.
Economiste Principal
ESP, C-336 FAO
Via della Tempe di Caracalla
00100 ROME

ITALIE
Monsieur TODOKO Kokou Flagbor
BCEAO
B.P. 120

LOME
TOGO

9. REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Madame DIOP BAD
ABIDJAN

COTE D'IVOIRE
Monsieur FALL Oumar BOAD
B.P. 1172

LOME
TOGO
Monsieur FAYAMA André BOAD
B.P. 1172

LOME
TOGO
Monsieur FRANCO Marc
Administrateur Principal
CCE

200 rue de la Loire
B-1049 BRUXELLES
BELGIQUE

Madame Barbara HUDDLESTON
Chef Service Sécurité Alimentaire
ESCF / FAO

ROME
ITALIE

Monsieur KINTEH Sambou AFRICAN GROUNDNUT COUNCIL
B.P. 3025 LAGOS
NIGERIA

Monsieur John KJAER Conseiller Economique CCE
B.P. 1657

LOME
TOGO
Monsieur LALAU-KERALY Alain

CCE/OSCE

Eurostat C4/018 Bat. JMO
L-2920 LUXEMBOURG
LUXEMBOURG
Madame LALLEMENT Dominique

THE WORLD BANK Country Dept
N.W.WASHINGTON, D.C.
ETATS-UNIS

Monsieur LAWSON-HELLU Delall
Sous-Directeur au Crédit
BCEAO
B.P. 3108

DAKAR
SENEGAL
Madame MACAULEY Dunstanette

CEDEAO/ECOWAS
B.P. 2704
LOME

TOGO
Monsieur NYANTENG Victor
ADRAO/WARDA
B.P. 2551

BOUAKE
COTE D'IVOIRE
Monsieur PEETERS Jean-Pierre
Chief Officer
PAM

Via Colombo 426
00145 ROME

ITALIE
Monsieur SEREME Moussa
Chef Division Agricole
CEAO
B.P. 643

OUAGADOUGOU
BURKINA FASO

Monsieur TAPSOBA Edouard K.
Economiste Principal
ESP, C-336 FAO
Via della Tempe di Caracalla
00100 ROME

ITALIE
Monsieur TODOKO Kokou Flagbor
BCEAO
B.P. 120

LOME
TOGO

10. PRESSE ET MEDIAS

Monsieur VIGNON Boniface
Radio France Internationale

116, avenue du Président Kennedy
75016 PARIS

FRANCE
Monsieur LECLERCQ Vincent
PERISCOOP/SYFIA

34 Bis, rue de Dunkerque
75010 PARIS

FRANCE
Monsieur SEYE CHERIF ELVALIDE
Chef Service Info/ Documentation CILSS

B.P. 7049
OUAGADOUGOU
BURKINA FASO

11. REPRESENTANTS DU CILSS

CILSS
B.P. 7049
OUAGADOUGOU

BURKINA FASO
Tel : (226)30 67 58
(226)30 67 59
Télécopie : (226)30 72 47

Monsieur BRAH Mahamane
Secrétaire Exécutif CILSS
Monsieur BA Ibrahima Demba
Coordonnateur Projet DIAPER CILSS

Madame BA Mariétou
Monsieur BAIYLI Malick Comptable
Monsieur CAMARA Ibrahima

Directeur Etudes et Planification CILSS
Monsieur COULIBALY Dramane
Economiste CILSS

Monsieur GINIES Paul
Appel français au CILSS
B.P. 72

OUAGADOUGOU
BURKINA FASO
Monsieur KAMARA Oumar
Chef Etude Réflexion Stratég. CILSS

Monsieur KOUTABA Michel
Directeur des Projets et Programmes
Madame MANZITTI Virginia

CILSS/ATI
Monsieur MARTINET Daniel
CILSS Diagnostic Permanent
B.P. 12041

NIAMEY
NIGER
Monsieur REID Steve

C/O USAID
01 B.P. 35
OUAGADOUGOU 01
BURKINA FASO

Monsieur SONGRE Hervé
Traducteur, CILSS
B.P. 7049

12. REPRESENTANTS ET CONSULTANTS DU CLUB DU SAHEL

Club du Sahel
41 Boulevard Suchet
75016 Paris

Tel : (33) 1 45 24 89 68
(33) 1 45 24 89 86
Télécopie : (33) 1 45 24 90 31

Monsieur GUILMETTE Jean-H.
Directeur du Club du Sahel

Monsieur GIRI Jacques
Consultant
Monsieur JOSSERAND H.
Consultant

Madame Anne de LATRE
Administratrice
Madame MARCAIS Annick

Monsieur Jean-Marc PRADEILLE
Administrateur
Madame ROZIER Marie-Françoise
Madame SAMSON Pascale

Monsieur SNRECH Serge
Consultant

CILSS

Permanent Inter-State Committee
for drought Control in the Sahel

0081



OCDE/OECD

Organisation for Economic
Co-operation and Development

CLUB DU SAHEL



PHOTO PERISCOOP

THE DYNAMICS OF REGIONAL CEREALS MARKETS IN WEST AFRICA

Lomé Seminar, Lomé (Togo)
November 6-11, 1989

SP/90/1

The CILSS and the Club du Sahel organized two earlier seminars on cereals policies, the first at Nouakchott in 1979, and the second at Mindelo in 1986. The Lomé Seminar, held between November 6 and 11, 1989, heralded a new approach to the issues addressed by the two Secretariats in that the coastal countries of the Gulf of Guinea were invited for the first time. Discussions at the Lomé Seminar therefore covered the whole of West Africa, hereafter referred to as «the region».

The objective of the Lomé Seminar was to evaluate the composition, scope and mechanisms of trade in agricultural products, and

to assess its contribution to regional food security.

The analysis comprised three specific stages. First, a summary was made of new information available on how cereals and food markets operate, which encompassed all the steps in the process from production to consumption; second, the political context and the factors determining trade flows were examined; and third, ways of using the new data in agricultural and trade policies were discussed.

This text is a summary of main conclusions reached in the intermediary and final reports of the Lomé Seminar. This paper also reflects discussions held at Donors'

Advisory Group in Montpellier from December 5 through 7, 1989, and at the Heads of State summit in Bissau, February 8-10.

1. OUR KNOWLEDGE OF REGIONAL TRADE IS INCREASING

For the most part, the papers presented at the seminar were the outcome of three years of research carried out in the region by multidisciplinary teams. Their work has generated a considerable amount of new data on the operation of the regional food system, in particular as regards agricultural trade and changing food habits. It is true that most of these facts were not entirely unknown, but the information available was too vague to be put to any real use in policy decisions. The Lomé Seminar will be remembered as a turning point in the quest for information that can be used in defining policies related to regional food security.

Considerable progress has been made in three specific areas:

First, we now know considerably more about private sector trade, recorded and unrecorded, the actors involved, how they are organized and what motivates them. New light has been shed upon informal trade networks, border area markets and numerous other factors, which are usually disregarded because they operate outside the institutional context where policies are defined. The seminar underlined the role of re-exported cereals, imported from the world market by certain coastal countries and conveyed to neighboring countries through unregistered trade networks. Re-exports are an important phenomenon in regional trade, accounting for almost two-thirds of intra-regional cereals flows over the past few years.

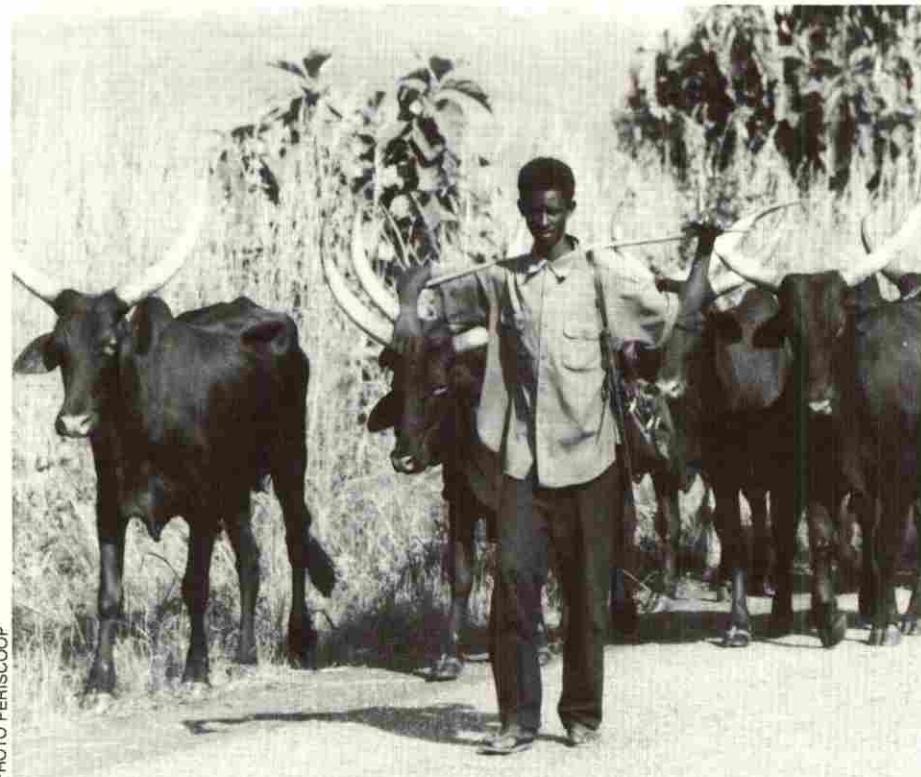
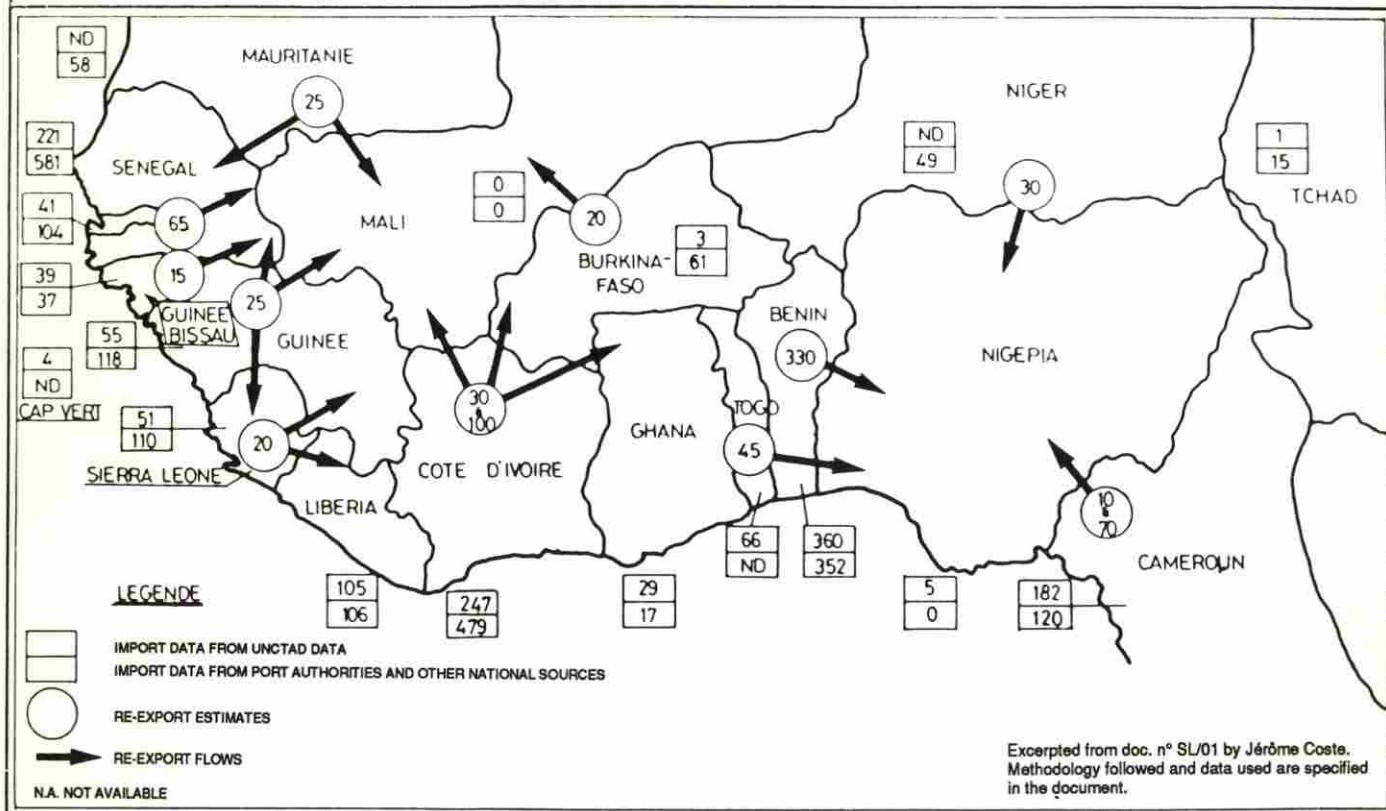


PHOTO PERISCOPE

Traditional livestock production and trade face stiff competition from frozen meat imports.

**"Rice imports and estimated exports in 1987 (thousands tons) :
a difficult assessment ..."**



With respect to trade in livestock products, no new data has been brought to light as such, but there is a growing awareness, extending beyond specialized circles, of just how serious the problems are. The West African meat market typifies the production and trade problems faced by the Sahel. It offers a clear illustration of how the future of the Sahel is linked to that of the coastal countries and of the world market. The Lomé Seminar pointed to the increasing quantities of meat imported by the region, which accounted for about 15% of the West and Central African market in 1970 and 60% in 1987. The relative inefficiency of the Sahel in this sector and fierce competition from non-African (and highly subsidized) meat imports are progressively reducing the region's meat exports despite the Sahel's high production capacity at costs comparable (exclusive of subsidies) to those of the main world market producers.

Studies of consumer behavior carried out over the past few years

have set the record straight on a number of widely accepted ideas and pointed to a marked diversification in diets. In addition, these studies have shown that situations and behavior patterns vary significantly from one area to another, thereby proving that it is impossible to extrapolate widely from the findings of specific surveys. In conclusion, the progress made in knowledge of the mechanisms governing West African food systems contrasts with the slow rate of change in national food security policies, and with the total lack of dialogue on the subject between countries linked by extensive trade flows.

2. AGRICULTURAL POLICIES: CONTINUALLY OUT OF STEP WITH REALITY

Private sector trade in cereals and other food products within the region is complex and volatile. The actors involved

rapidly tailor their strategies to fit new conditions.

The better part of cereals circulating within the West African region are handled through private trade. Traders operate in de facto free trade zones corresponding to historical trade flows in the region. The «formal» economic integration advocated by the various States is a far slower process.

Trade is based partly on the comparative advantages of the different areas in the region. However, these advantages are far from the sole or even the main driving force behind regional trade. The traders are also extremely skilful at turning differences in national economic and monetary policies to their own advantage. It could even be said that official attempts to control regional trade to a great extent explain why clandestine trade exists and continues to thrive.

Moreover, certain States (e.g., Gambia or Benin) sometimes encourage re-exports; such prac-

tices make it far easier for imported cereals to enter the region, thereby jeopardizing national production policies.

In any case, traders play an important role in the circulation of food products within the region. They are generally more efficient than public organizations in their methods of collection and distribution, and thereby help to make cereals more widely available. This is not to say, however, that their objective is to ensure regional food security. On this question, it is incumbent upon the State to create the framework necessary to ensure that trading activities do not run contrary to the short-term and long-term objectives of food security, and to guarantee that the system is not abused - traders constitute a powerful political, social and economic lobby. In

short, the State must continue to act as an arbitrator and to play a legitimate social role which is not necessarily consistent with commercial ends.

However, the State is still unable to perform this role fully. National policies depend on numerous factors, both internal (infrastructure and communications, budgetary and monetary constraints, banking problems) and external (climatic uncertainties, policies of neighboring countries, donors' policies on food aid and financial aid, structural adjustment, changes in the world market). Moreover, the State's insufficient human resources and dwindling financial means reduce its ability to imple-



Promoting the consumption of a wider range of regional products.

ment policies on an autonomous basis.

In addition, intra-regional trade in local products is handicapped by (sometimes unfair) competition from third countries, which prevents the emergence of a trade system based on the comparative advantages of regional products. Trade suffers from a lack of information by certain actors, the determination of States to maximize revenues by imposing heavy taxes on trade, and the non-respect of free-trade treaties between different countries within the region.

Current policies are therefore inadequate, for they are defined

within the rigid framework of Nation States and are totally divorced from economic reality. They do not take into account the commitments that different countries have made in their attempts to further subregional integration.

Moreover, regional organizations are inefficient. They have neither the resources and manpower nor the political will to implement the numerous resolutions and recommendations advocating economic integration.

Participants at the Lomé Seminar generally agreed that the results of initiatives to promote regional trade had fallen short of expectations. It was felt that initiatives should

continue on a more pragmatic basis and should encourage, for example, limited agreements between small numbers of countries, rather than the pursuit of more ambitious - but unrealistic - objectives. Such moves would make it possible to create regional sub-markets in which governments could exchange information on production and trade flows, with a view to defining more coherent policies in the long term.

3. RECOMMENDATIONS OF THE LOME SEMINAR

This section focuses on the main ideas emerging from the seminar. Most of these ideas are based on the premise that regional security cannot - and indeed must not - rely indefinitely on food imports and food aid, at a time when the region's export earnings are falling. The safety nets of aid undoubtedly have proved their worth, but they tend to induce or reinforce dependence, and thus are not an acceptable solution.

A. INCREASE PRODUCTION AND AGRICULTURAL PRODUCTIVITY

Obviously, production must be increased. However, a rise in production can have really positive results only if it stems from an increase in agricultural productivity, coupled with broad-based crop diversification.

An increase in the productivity of food crops will make it possible to invest in other activities, provided that suitable domestic and foreign outlets exist. This will diversify sources of income. In-depth studies must therefore be undertaken to determine which products have a comparative advantage on which market. At the same time, an active search must be launched for new outlets (processing of lo-

cal cereals, trade agreements with other regions, etc.).

However, the natural environment must not take the brunt of such measures. From the viewpoint of West Africa, an increase in production and agricultural productivity will serve no purpose whatsoever if it fails to safeguard the region's natural resources, which are already seriously depleted.

Finally, it should be stressed that an increase in agricultural productivity is not tied solely to the concept of «production» in the strict sense of the word. It is intended to encompass the entire food system, i.e., operations upstream (input supplies) and downstream (storage, transport, processing, etc.) of production. Participants wondered whether certain austerity measures would hamper moves to intensify, by preventing temporary subsidies on certain inputs, for example.

B. BROADER DIVERSIFICATION

Another way of increasing food security would be to diversify national economies, which often rely on a small number of products or commodities.

First, producers could diversify their sources of income by growing more off-season crops and by storing and processing their produce on the farm whenever possible. Producers are also consumers: if they diversified their sources of income, they could increase their chances of obtaining food products in sufficient quantities.

From the food security angle, it would also be useful to diversify the range of local products consumed. Sahelian diets still contain considerable amounts of cereals, regardless of fluctuations in local supplies. It is true that West African diets are diversifying to a certain extent, but much work remains to be done, particularly as regards

the availability of foodstuffs and the stability of consumer prices. There must be private investment in processing if the situation is to improve. By stabilizing supplies and prices of basic products, regional trade can promote such investment.

Finally, diversification must also apply to governments, which should encourage diversification of agricultural or non-agricultural exports to protect themselves from the fluctuations on the world market.

3. PROMOTING TRADE

Another way of increasing food production and security is to develop national and regional trade on the basis of the comparative advantages of each area. Without pushing specialization to extremes, such a move could help increase per capita food availability.

Although such a policy would be largely dependent upon private trade, the State need not give up its involvement in the market, but should modify it to promote as much synergy as possible between private trade and food security. National governments must define clear and durable ground rules, and settle conflicts between farmers, traders and consumers - using incentives rather than coercion whenever possible. They must also assume their role of protecting the underprivileged members of society.

There are several possible ways of developing trade. On the one hand, transaction costs must be reduced. Here, a whole range of measures must be taken to develop or improve the transportation infrastructure, reduce taxes, reduce «informal» transportation costs, etc. On the other hand, information is a strategic requirement if markets are to operate satisfactorily. Market information

must be of higher quality, more complete and more transparent, and it must be available to all actors involved (keeping in mind that traders already have remarkably good information networks).

Further, the banking systems of most countries in the region have to be rehabilitated. Lack of credit and of financial services penalizes operators in the formal market. Traders are forced to develop their own systems to convert currency or obtain credit. The general lack of confidence in the banking system is creating numerous problems and distortions.

D. MODIFYING THE INTERFACE BETWEEN AFRICA AND THE WORLD MARKETS

The Lomé Seminar noted the increasingly serious macroeconomic imbalance of West Africa and the deteriorating interface between the region's economies and the rest of the world, and recognized that these two phenomena are closely linked. Imported agricultural products made up 50% of the region's current account deficit in 1987. Moreover, the most likely hypothesis suggests (a) that world market agricultural prices will fall in the medium term and (b) that the productivity gap between Africa and the rest of the world will widen, for a number of products at least. It is very likely that agricultural trade deficits will increase further.

Producers are competing with imports, compared to which their own production is not competitive, either because it has no inherent comparative advantage, because the imported products are highly subsidized, or because current exchange rates place them at a disadvantage. Furthermore, in view of unstable - and generally low - producer prices, farmers are unwilling to make the human or financial investments necessary to

increase their productivity. The interface between the region and the world market must therefore be modified. How?

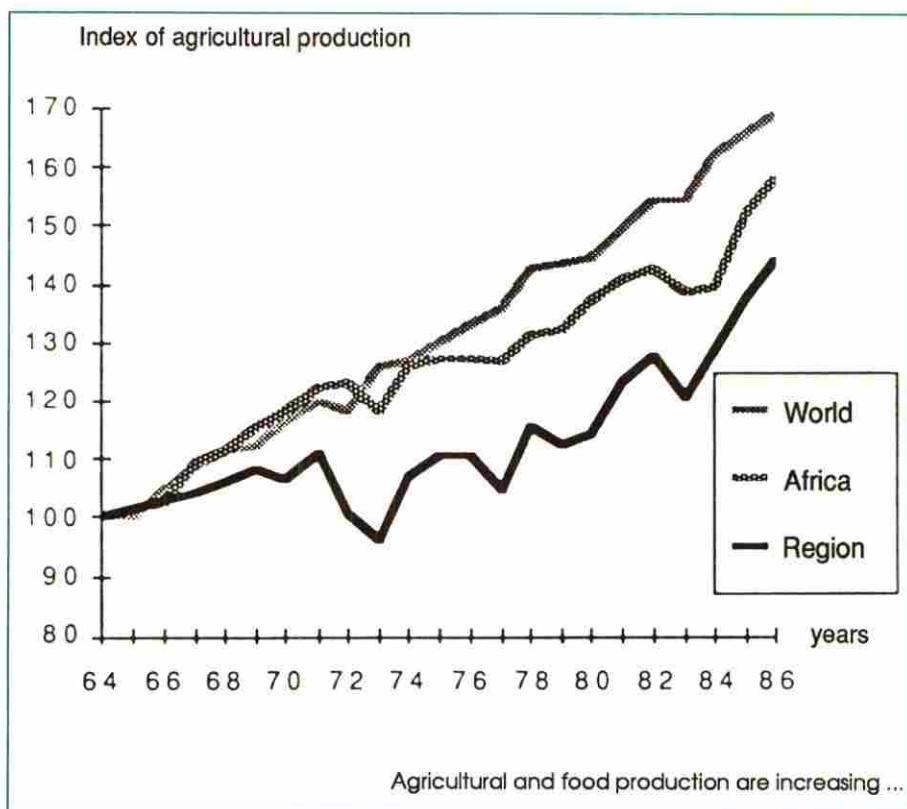
Terms of trade are partly determined by exchange rates, and exert a strong influence over the agricultural sector. When exchange rates are not adjusted, the productive sectors are forced to shoulder the burden of correcting the economic imbalance. Using production costs as a means of adjustment is a slow and difficult process. The burden is frequently too heavy for producers to carry alone.

The notion of devaluing the CFA franc to make national economies more competitive was discussed. Participants disagreed as to the probable effects of devaluation on (i) food security (devaluation could shape regional trade patterns on the basis of comparative advantages but, in the short term, it could hurt consumers of imported cereals), (ii) producers (would they really become more competitive?), and (iii) the regio-

nal economy as a whole, which would lose an important stabilizing factor if the very existence of the franc zone was questioned.

Over the past few years, a number of countries have adopted policies to protect their domestic cereals markets and, in a number of cases, to liberalize domestic trade (Nigeria and Mali). It is still too early to assess the real effects of these measures, but they appear to have reduced cereal imports and generated a new-found dynamism in the rural Sahel. In this respect, results have been positive. However, the policies quickly reached their limits by inducing re-exports from neighboring countries following more liberal policies. In view of the regional trade system, therefore, no protective measure can be really effective unless it applies to neighboring countries sharing common interests.

Several approaches, to be examined further in the future, were examined during the seminar to bring changes to the interface between the region and the world



market. Discussions on West Africa should no longer focus merely on the issues of protection or devaluation. Most of the world's major producer countries provide generous subsidies to their agricultural exports. Consequently, protective measures for African countries are fully justifiable, even from a free-market standpoint.

The real issue must be to determine how effective protective measures would be, and which objectives those measures would seek to attain. Protection or devaluation alone do not constitute a development policy. The reliance on such policy instruments makes sense, for a limited period of time, only if clearly defined objectives are set, and if a number of related conditions are satisfied.

Moreover, protection and/or devaluation must allow the development of the types of activities for which the region has an actual or potential comparative advantage.

The basic concept of comparative advantages itself deserves fuller

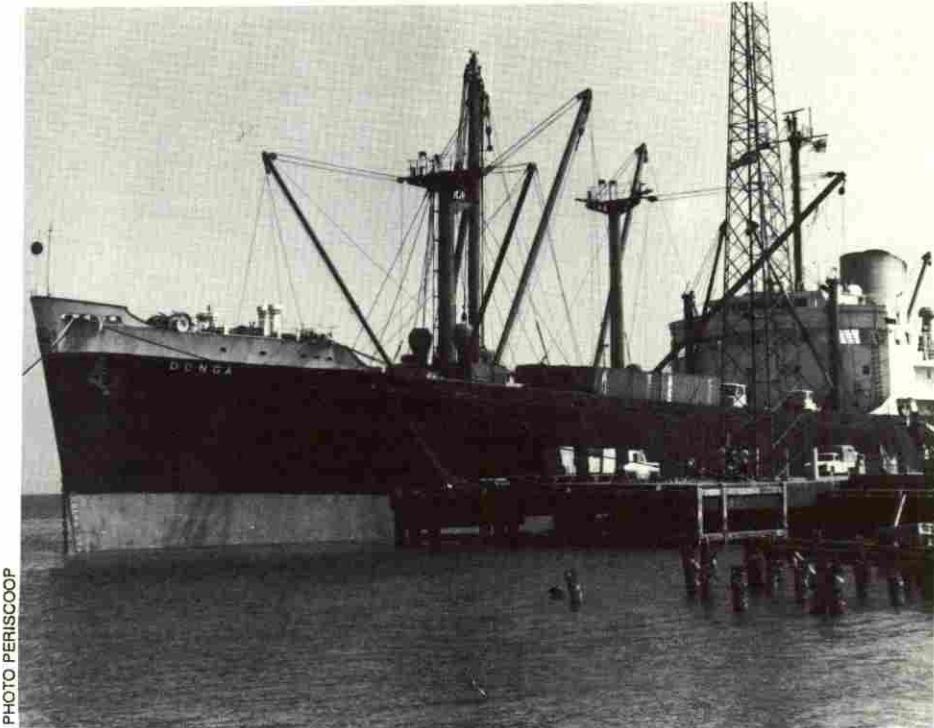


PHOTO PERISCOPE

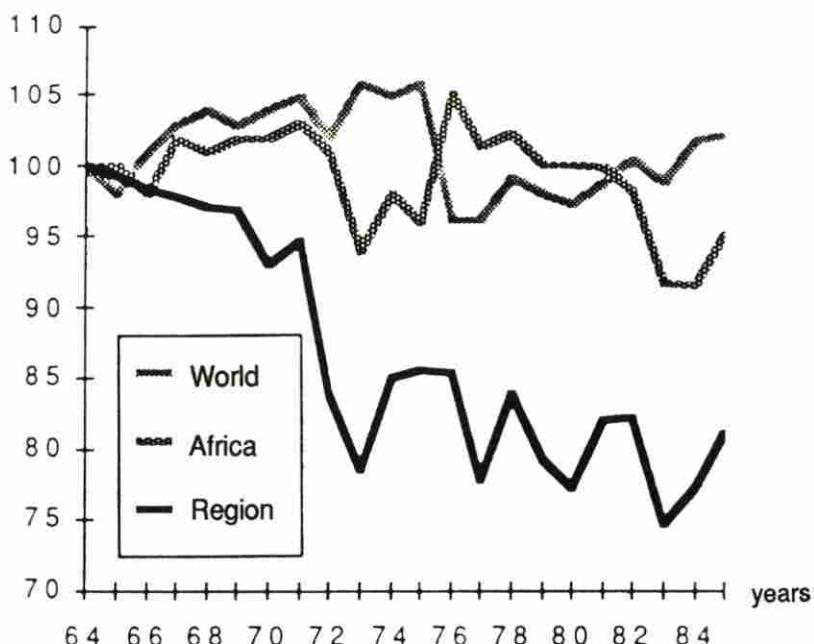
Modifying the relationship with the world market.

treatment. Are we referring to existing or potential comparative advantages that would be expressed if protective measures were to be adopted? Should our reference be the world market, to which Africa must be able to export,

or the selling prices in other producer countries prior to subsidization? Moreover, in a region like West Africa, where ecological and production systems are highly diversified, it is no easy task to define a single basis on which to calculate comparative advantages. Just what do we mean by comparative advantage in rice production, for example? Should it be calculated on the basis of costly large-scale irrigated production, or on the basis of less costly small-scale rainfed rice, with its unknown potential for intensification or development? These crucial questions must be answered if we are to begin a constructive dialogue on solid foundations.

Governments and donors are particularly sensitive to the question of tax revenues from imports: although the amounts involved fluctuate greatly, they depend upon world market trends, and, to a certain extent, upon the policies of neighboring States. Participants felt that these revenues should be managed outside the general State budget and used primarily to improve agricultural productivity. Governments therefore will

Index of agricultural production per capita



... but more slowly than population.

Members of the Synthesis work group

Colette COWEY, Anne de LATTRE,
Jacques GIRI, John IGUE, Jean-Pierre
OUEDRAGO

Members of the workshops

Western sub-region :

Atelier 1. Président : Tidjane WANE.
Rapporteurs : N. DEMBELE, J. GIRI
Atelier 2. Président : Abdoulaye SALL.
Rapporteurs : J. COSTE, D. COULIBALY

Central sub-region :

Atelier 3. Président : Achi ATSAIN.
Rapporteurs : P. GINIES, C. COWEY
Atelier 4. Président : M. SEYDOU. Rap-
porteurs : E. CAPUTO,
J.P. OUEDRAOGO

Eastern sub-region :

Atelier 5. Président : Kinteh SAMBU.
Rapporteurs : H. JOSSERAND, J. IGUE
Atelier 6. Président : Cherif BICHARA.
Rapporteurs : A. de LATTRE, H. KORE

Members of the commissions

Commission 1 : What are the consequences of regional trade on public finances, currencies and balances of payments?
Président : Delali LAWSON-HELLEU.
Rapporteurs : C. COWEY
et R. ADJAHO

Commission 2 : What contribution is regional trade making to food security in the short and long term in the western sub-region of West Africa?
Président : Amadou BARRO.
Rapporteur : A. de LATTRE

Commission 3 : What contribution is regional trade making to food security in the short and long term in the eastern and central sub-regions of West Africa?
Président : Mahamane KOULLOU.
Rapporteurs : D. LALLEMENT
et J.-P. OUEDRAOGO

Commission 4 : Is it possible, is it desirable, to modify the interfaces between the region and the world market?
Président : Moustapha DEME.
Rapporteur : J. GIRI

LIST OF COMMUNICATIONS

- * **SL89/01:** Regional outline of cereal flows in West Africa. Jérôme COSTE
- * **SL89/02:** Regional integration through trade : the Senegal, Mali, Gambia, Mauritania, Guinea, Guinea-Bissau subregion. Johny EGG, Agnès LAMBERT
- * **SL89/03:** Agricultural trade dynamics in the Chad - North Cameroun - North Nigeria Subregion. John IGUE, Dominique HARRE
- * **SL89/04:** Trade in Sahelian border markets : Burkina Faso. Honoré Poyuor SOME
- * **SL89/05:** The significance and causes of Senegambian rice trade. Ousseynou NDOYE, Ismael OUEDRAOGO, Stephan GOETZ
- * **SL89/06:** Internal Obstacles to cereals flows in Burkina Faso. Honoré Poyuor SOME, Paul GINIES, Dramane COULIBALY
- * **SL89/07:** Impact of non-African meat imports on cattle trade between West African countries. Henri JOSSERAND
- * **SL89/08:** Food situation and foreign trade in the countries of West Africa. Gérard GHERSI, Frederic MARTIN, Jacques PEGATENIAN
- * **SL89/09:** National border markets : regional trade supports. John IGUE
- * **SL89/10:** The dynamics of traders'networks in West Africa. Agnès LAMBERT
- * **SL89/11:** The state and the traders'networks in the food trade in Niger. Emmanuel GREGOIRE
- * **SL89/13:** Disparities in economic policy and regional trade in agricultural products in West Africa. Johny EGG
- * **SL89/14:** Implications of the GATT negotiations and the Lome Convention for food security in West Africa. Dr A. MATHEWS
- * **SL89/15:** GATT negotiations and the international agricultural environment in West Africa. Roger Blein, Benoît DAVIRON, Laurence TU-BIANA
- * **SL89/16:** An example of protection : regulation of rice imports into Mali. Serge COELO
- * **SL89/17:** La dimension monétaire des échanges régionaux à partir du Bénin et de la Gambie. Not available in English. Olivier VALLEE.
- * **SL89/19:** Agricultural production, regional trade and imports in the Sahel. Dominique GENTIL
- * **SL89/20:** Impact of regional cereals trade on food security in West Africa. Niama Nango DEMBELE, John STAATZ
- * **SL89/21:** Cereals trade and public finances in West Africa. Jean-Bernard VERON
- * **SL89/22:** Price : fundamental variable of cereals markets. Jean-Paul MINVILLE
- * **SL89/23:** Cereal demand in West Africa : implications for Sahelian regional protection. Thomas REARDON
- * **SL89/24:** The trend towards diversification in sahelian food habits. Nicolas BRICAS
- * **SL89/25:** L'impact de l'urbanisation sur les modèles de consommation alimentaire de base au Niger. Not available in English. Vincenzo CAPUTO
- * **SL89/26:** The commercial behavior of farmers and regional cereal trade in West Africa. Josué DIONE.
- * **SL89/27:** Local cereal food aid in CILSS countries. Laurent BOSSARD
- * **SL89/28:** Food security and economic growth in the Sahel : a summary of the September 1989 Sahel cereals workshop. Victoire d'AGOSTINO, John STAATZ
- * **SL89/29:** Espace régional céréalier en Afrique de l'ouest : potentiel et importance pour la sécurité alimentaire. Not available in English. Ousmane BADIANE

LIST OF PARTICIPANTS

Seminar, November 6-11, 1989

1. RESEARCHERS AND CONSULTANTS OF COASTAL COUNTRIES

Monsieur ASIWAJU Anthony
Department of history
UNIVERSITY OF LAGOS
NIGERIA
Monsieur AYEBOUA T. Abakan
ORSTOM
Développement rural/
Lomé
B.P. 375
LOME
TOGO
Monsieur COGAN Charles Adams
USIS
Centre culturel américain
B.P. 852
LOME
TOGO
Monsieur IGUE John
UNIVERSITE NATIONALE
DU BENIN
B.P. 08 0592
COTONOU
BENIN
Monsieur PERTHEL Sei
UNIVERSITE NATIONALE
DU BENIN
B.P. 526
COTONOU
BENIN
Monsieur LUTZ Clemens
UNIVERSITE NATIONALE DU
BENIN
B.P. 284
COTONOU
BENIN
Monsieur MARFO Koff
CROPS REASEARCH
INSTITUTE
B.P. 3785
KUMASI
GHANA
Monsieur MINVIELLE Jean-Paul
ORSTOM
B.P. 375
LOME
TOGO
Monsieur N'DAW PAPA SAMBA
CIRES Université d'Abidjan
08 B.P. 1295
ABIDJAN
COTE D'IVOIRE
Monsieur OGOUNDE LASSISSI
UNIVERSITE DU BENIN
B.P. 1515
LOMETOGO
Monsieur KOFFI TESSIO EGNONTO
UNIVERSITE DU BENIN
B.P. 1515
LOME
TOGO

2. POLICY MAKERS OF COASTAL COUNTRIES

Monsieur ADJAHO Richard
Directeur de Cabinet
MINISTERE DU COMMERCE
B.P. 2037
COTONOU
BENIN
Monsieur AGBODJAN-PRINCE Lassévi
MINISTERE

DU COMMERCE ET DES TRANSPORTS

Service du conditionnement des produits
B.P. 1648
LOME
TOGO

Monsieur D'ALMEIDA Aylé

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

B.P. 3521

LOME

TOGO

Monsieur AMAVI Atikôé

Directeur des Enquêtes et Statistiques Agricoles

MINISTERE DU

DEVELOPPEMENT RURAL

B.P. 342

LOME

TOGO

Monsieur AOUSSA Sama

Chef Service Programmation

MINISTERE DU

DEVELOPPEMENT RURAL

B.P. 342

LOME

TOGO

Monsieur ASSIONGBON Kande

Directeur Général du Développement Rural

MINISTERE DU

DEVELOPPEMENT RURAL

B.P. 342

LOME

TOGO

Monsieur ATSAÏN ACHI

Conseiller technique

MINISTERE PLAN/INDUSTRIE

B.P. V65

ABIDJAN

COTE D'IVOIRE

Monsieur HOUYENGA Missaham-Tchou

Conseiller technique

MINISTERE DU

DEVELOPPEMENT RURAL

B.P. 342

LOME

TOGO

Monsieur QUARTEY EBENEZER TEI

MINISTRY OF FINANCE/

ECONOMIC PLANNING

B.P. 11140

ACCRA

GHANA

Monsieur SEIDU Imoru

MINISTRY OF AGRICULTURE

B.P. 21 WA

UPPER WEST REGION

GHANA

Monsieur VEHI Touré,

Directeur du projet DIJAM

MINISTERE DE L'AGRICUL-

TURE ET DES EAUX ET

FORETS

B.P. V82

ABIDJAN

COTE D'IVOIRE

Mr. WILSON

Directeur Général de la Douane

MINISTERE DE L'ECONOMIE

ET DES FINANCES

COTONOU

BENIN

3. RESEARCHERS AND CONSULTANTS OF THE SAHEL

Monsieur BADIANE Ousmane

IFPRI

1776 Massa, Ave. N.W.

WASHINGTON, D.C. 20036

ETATS-UNIS

Monsieur COSTA RIBEIRO

Carlos Rui

INEP

B.P. 112

BISSAU

GUINEE BISSAU

Monsieur DEMBELE Nlama Nango

Inspecteur des Services Economiques

MINISTERE DES FINANCES

SIM/OPAM

B.P. 132

BAMAKO

MALI

Monsieur DIONE Josué

INSAH/PRISAS

B.P. 1530

BAMAKO

MALI

Monsieur DIONE Samba

ENEA

B.P. 5084

DAKAR/FANN

SENEGAL

Monsieur KORE Harouna

MESR

FACULTE D'AGRONOMIE

B.P. 10960

NIAMEY

NIGER

Monsieur LIMAN-TINGUIRI Klaré

Chef du Département d'Economie

FSEJ/Université de Niamey

B.P. 12442

NIAMEY

NIGER

Monsieur SOME Poyouor Honoré

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

Département Géographie

B.P. 7021

OUAGADOUGOU

BURKINA FASO

Monsieur SPEIRS Mike

Chercheur

OKONOMISK INSTITUT

K.V.L.

THORVALDSENSVEJ 40

DK - 1871 FREDERIKSBERG

C

DANEMARK

Monsieur THIOMBIANO Tiadjidia

CEDRES

UNIVERSITÉ DE OUAGADOUGOU

B.P. 7164

OUAGADOUGOU

BURKINA FASO

4. POLICY MAKERS OF SAHEL COUNTRIES

Monsieur ALESSANE Morou

Directeur Etudes et Planification

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

B.P. 12091

NIAMEY

NIGER

Monsieur Mohammed OULD BABETTA

Commissaire adjoint COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE

B.P. 377

NOUAKCHOTT

MAURITANIE

Monsieur BARO AMADOU Bassirou

Responsable Planification et Etudes

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

B.P. 5054

NOUAKCHOTT

MAURITANIE

Monsieur BICHARA CHERIF Daoussa

Directeur National Projet GASSI

S/C FAO

B.P. 101

N'DJAMENA

TCHAD

Monsieur BRAHIM Idrissa BIEP

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

B.P. 441

N'DJAMENA

TCHAD

Monsieur DEME Moustapha

Directeur Affaires Economiques

MINISTERE DES FINANCES

ET DU COMMERCE

B.P. 201

BAMAKO

MALI

Mr. JOHN Ken

Department of Planning

Ministère de l'Agriculture

10 Bd Cameroun Street

BANJUL

GAMBIE

Monsieur KOULLOU Mahamane

Conseiller technique

MINISTERE DES SOCIETES D'ETAT

B.P. 11352

NIAMEY

NIGER

Monsieur M'BODJ Mahawa

Directeur de l'Agriculture

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

14 Avenue du Président Lamine Gueye

DAKAR

SENEGAL

Monsieur NADOUMABE Yamadjita

Chef Division Commerciale de l'ONC

MINISTERE SECURITE ALIMENTAIRE

B.P. 21

N'DJAMENA

TCHAD

Monsieur OUEDRAOGO Jean-Pierre

Chef de la Cellule d'Etude OFNACER

B.P. 4426

OUAGADOUGOU

BURKINA FASO

Monsieur SALL Abdoulaye

Directeur Général OPAM

MINISTERE DES FINANCES

ET DU COMMERCE

B.P. 132

BAMAKO

MALI

Madame SILVA Elizabeth DDA

PRAIA

CAP VERT

Monsieur WANE Amadou Tidiane

Conseiller technique

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

DAKAR

SENEGAL

5. OPERATORS IN SAHEL COUNTRIES

Monsieur BALLY Mossadeck

Directeur SOCIETE BALLY SA

B.P. 1613

BAMAKO

MALI

Monsieur DJIKA Ousmane

SOCIETE RIZ DU NIGER

B.P. 476

NIAMEY

NIGER

Monsieur Ahmed OULD HAMZA

Directeur Général Adjoint FAMO

B.P. 677

NOUAKCHOTT

MAURITANIE

6. RESEARCHERS AND CONSULTANTS IN DONOR COUNTRIES

Monsieur ALBERSEN Peter

Centre for World Food Studies

B.P. 1716 1017 MC

AMSTERDAM

PAYS-BAS

Monsieur BAILHACHE Robert

Economiste Conseil

La Magnanerie

Cabrières d'Avignon

84220 GORDES

FRANCE

Monsieur BLEIN Roger

SOLAGRAL

13 Bd Saint-Martin

PARIS

FRANCE

Monsieur BRICAS Nicolas

CEEMAT-GTA

73 rue J.F. Breton

34000 MONTPELLIER

FRANCE

Monsieur CAPUTO Vincenzo

PLANIF. REGIONALE/ PROJETS DE DEV.

Via G. Venezian 22

ROME 00153

ITALIE

Monsieur COSTE Jérôme

IRAM

49 rue de la Glacière

LIST OF PARTICIPANTS

Seminar, November 6-11, 1989

FRANCE
Monsieur GAGNON Gérard

15 rue de Tadoussac
 Parc Champlain

AYLMER

QUEBEC

CANADA

Monsieur GHERSI Gérard

Dpt Economie Rurale
 UNIVERSITE LAVAL FSSA
 Pavillon Paul-Comtois

Local 1122

QUEBEC GIK 7P4

CANADA

Monsieur GIRI Jean-Marc

SEED

11 Boulevard Brune

75014 PARIS

FRANCE

Monsieur GREGOIRE Emmanuel

CNRs

57 rue Madame

75006 PARIS

FRANCE

Mr. KATSUMATA Makoto

Associate Professor MEIJI GAKUIN UNIVERSITY
 Faculty of International Studies

1518 Kamikuratacho

TOTSUKA, YOKOHAMA

244 JAPON

Monsieur KLAASSE BOS Andries

UNIVERSITE D'AMSTERDAM
 ISMOG ODENBREESTR. 23
 1011 NH AMSTERDAM

PAYS-BAS

Monsieur LAMBERT Agnès

49 rue de la Glacière

IRAM

75013 PARIS

FRANCE

Monsieur MARTIN Frédéric

UNIVERSITE LAVAL
 QUEBEC GIK 7P4

CANADA

Mr. REARDON Thomas

IFPRI

1776 Mass. Ave. N.W.
 WASHINGTON, D.C. 20036

ETATS-UNIS

Mr. STAATZ John

Associate Professor MICHIGAN STATE UNIVERSITY
 Dept of Agricultural Economics

East Lansing, MICHIGAN 48824-1039

ETATS-UNIS

Monsieur VALLEE Olivier

Consultant

3 rue du Capitaine Madon

75018 PARIS

FRANCE

7. POLICY MAKERS IN DONOR COUNTRIES

Monsieur ATWOOD David

Economist

B.P. 34 USAID

BAMAKO

MALI

Monsieur CASSE Michel

6 rue CdF Marchand
 94130 NOGENT SUR MARNE

FRANCE

Monsieur CHAPUT Jacques

MINISTERE DE LA COOPERATION
 20 rue Monsieur
 75007 PARIS

FRANCE

Mrs. COWEY Colette

USAID AFR/DP/PAR
 WASHINGTON DC 20523

ETATS-UNIS

Monsieur DRESSRUSSE Gunter

GTZ
 Dag-Hammarskjöld-Weg
 1-2

Postfach 5180

ESCHBORN 1

R.F.A.

Monsieur GIROUD Albert
 Consultant
 Le Coudray

1372 BAVOIX

SUISSE

Monsieur HANDLER Howard

Deputy Director

AMBASSADE DES ETATS-UNIS REDSO/WCA
 01 B.P. 1712 ABIDJAN 01

COTE D'IVOIRE

Monsieur HIRSCH Robert
 CCCE
 3537 rue Boissy d'Anglas

75008 PARIS

FRANCE

Monsieur KATO masaki
 2éSecrétaire
 AMBASSADE DU JAPON

01 B.P. 1329 ABIDJAN 01

COTE D'IVOIRE

Monsieur KITE Rod
 USAID

B.P. 49

DAKAR

SENEGAL

Monsieur MAILHOT Jean-Claude
 Conseiller en Agriculture

ACDI

AMBASSADE DU CANADA
 01 B.P. 4104

ABIDJAN

COTE D'IVOIRE

Monsieur MARTIN Franck
 USAID/NIGER

B.P. 11201

NIAMEY

NIGER

Monsieur NAYO Yawo
 Economist Consultant

USAID

B.P. 852

LOME

TOGO

Madame O'BRIEN PLACE Patricia
 USDA/OICD/TAD/AFR

1515 Wilson RM. 310

WASHINGTON DC 20253-1515

ETATS-UNIS

Monsieur OOMEN Ad
 Directeur Adjoint CEGPD,
 21, OLV. Plein

6211 HE MAASTRICHT

PAYS-BAS

Monsieur PANTHER Dennis
 Rural Development Officer

USAID

B.P. 852

LOME

TOGO

Monsieur QUIRON Michel
 MINISTERE DE LA COOPÉRATION

20 rue Monsieur

75007 PARIS

FRANCE

Monsieur WHITLOCK Reid
 PRMC/USAID

B.P. 34

BAMAKO MALI

8. OPERATORS IN DONOR COUNTRIES

MM. LUNG Louis
 USAID

Technical Assistance

Team Leader

Direction des Enquêtes et Statistiques Agricoles

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

B.P. 341

LOME

TOGO

Monsieur RODRIGUEZ Philippe

Directeur Dpt agro-alimentaire G. FERON-E. DE CLEBSATEL S.A.

PARIS

FRANCE

Monsieur ROW Richard
 CONSEILLER TECHNIQUE

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL S/C USAID

B.P. 852

LOME

TOGO

Monsieur SCHIL Jacques
 Directeur RECOCER S.A. 51 rue François 1er

75008 PARIS

FRANCE

Monsieur VANNINI Pierre
 APROMA

55 rue de Prony

75017 PARIS

FRANCE

9. REPRESENTATIVES OF INTERNATIONAL ORGANIZATIONS

Madame DIOP BAD

ABIDJAN

COTE D'IVOIRE

Monsieur FALL Oumar
 BOAD B.P. 1172

LOME

TOGO

Monsieur FAYAMA André
 BOAD B.P. 1172

LOME

TOGO

Monsieur FRANCO Marc
 T.K. Administrateur Principal CCE

200 rue de la Loire

B-1049 BRUXELLES

BELGIQUE

Madame Barbara HUDDLESTON
 Chef Service Sécurité Alimentaire

ESCF

FAO

ROME

ITALIE

Monsieur KINTEH Sambou
 AFRICAN GROUNDNUT COUNCIL

B.P. 3025 LAGOS

NIGERIA

Monsieur John KJAER
 Conseiller Economique CCE

B.P. 1657

LOME

TOGO

Monsieur LALAU-KERALY

Alain

CCE/OSCE

Euростат C4/018 Bat. JMO

L-2920 LUXEMBOURG

LUXEMBOURG

Madame LALLEMENT Dominique

THE WORLD BANK Country

Dept

N.W.WASHINGTON, D.C.

ETATS-UNIS

Monsieur LAWSON-HELLU Delall

Sous-Directeur au Crédit

BCEAO

B.P. 3108

DAKAR

SENEGAL

Madame MACAULEY Dunstanette

CEDEAO/ECOWAS

B.P. 2704

LOME

TOGO

Madame NYANTENG Victor

ADRAO/WARDA

B.P. 2551

BOUAKE

COTE D'IVOIRE

Monsieur PEETERS Jean-Pierre

Chief Officer

PAM

Via Colombo 426

00145 ROME

ITALIE

Monsieur SEREME Moussa

Chef Division Agricole

CEAO

B.P. 643

OUAGADOUGOU

BURKINA FASO

Monsieur TAPSOBA Edouard K.

Economiste Principal

ESP, C-336 FAO

Via delle Terme di Caracalla

00100 ROME

ITALIE

Monsieur TODOKO Kokou

Flagbor

BCEAO

B.P. 120

LOME

TOGO

10. PRESS AND MEDIA

Monsieur VIGNON Boniface

Radio France Internationale

116, avenue du président Kennedy

75016 PARIS

FRANCE

Monsieur LECLERCQ Vincent

PERISCOOP/SYFIA

34 Bis, rue de Dunkerque

75010 PARIS

FRANCE

Monsieur SEYE CHERIF ELVALIDE

Chef Service Info/ Documentation CILSS

B.P. 7049

OUAGADOUGOU

BURKINA FASO

Monsieur GUILMETTE Jean-H.

Directeur du Club du Sahel

Monsieur GIRI Jacques

consultant

Monsieur JOSSERAND H.

consultant

Madame Anne de LATRE

administratrice

Madame MARCAIS Annick

Monsieur Jean-Marc PRADEILLE

administrateur

Madame ROZIER Marie-Françoise

Madame SAMSON Pascale

Monsieur SNRECH Serge

consultant

CILSS

REPRESENTATIVES

CILSS

B.P. 7049

OUAGADOUGOU

BURKINA FASO

Tel : (226) 30 67 58

(226) 30 67 59

Téléfax : (226) 3